

# PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Terres du Lauragais

Juillet 2019

Programme d'actions  
2019 - 2025

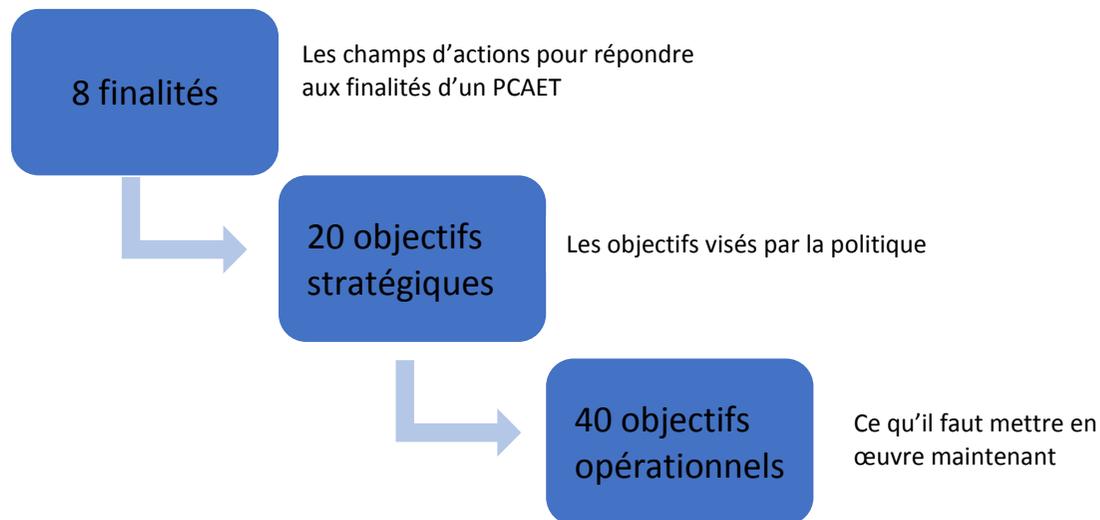
# Sommaire

Présentation du plan d’actions.....	4
Les fiches objectifs.....	7
1.1.1 Mobiliser les entreprises de tous les secteurs.....	8
1.1.2. Développer l’économie circulaire, la mutualisation et le partage.....	11
1.2.1. Promouvoir les produits locaux auprès des visiteurs .....	13
1.2.2. Définir une offre de tourisme durable et doux avec les acteurs touristiques et les producteurs locaux .....	15
1.3.1. Poursuivre les optimisations de collecte et de valorisation des déchets .....	19
1.3.2. Mener des démarches zéro déchet - zéro gaspillage .....	22
2.1.1. Promouvoir de nouvelles pratiques pour le stockage de carbone, la maîtrise des risques, le rafraîchissement du territoire et la réduction des impacts environnementaux .....	25
2.1.2. Faire des agriculteurs des acteurs énergétiques (économie d'énergie, méthanisation).....	31
2.2.1. Favoriser les circuits courts en restauration collective.....	33
2.2.2. Renforcer les débouchés pour les producteurs et mobiliser les habitants .....	35
3.1.1. Rénover les bâtiments publics et construire des bâtiments neufs exemplaires .....	38
3.1.2. Rénover l'éclairage public .....	40
3.2.1. Généraliser les dispositifs pour stimuler et accompagner la rénovation énergétique des logements et la construction de logements performants ...	43
3.2.2. Vérifier que les bâtiments neufs soient à énergie positive .....	46
3.2.3. Repérer et accompagner les personnes en situation de précarité énergétique .....	48
4.1.1. Limiter les projets de grande dimension à quelques projets choisis, maîtrisés et acceptés, sans consommer d’espace agricole à haute valeur agronomique.....	50
4.1.2. Renforcer la production diffuse et les réseaux de chaleur en incitant l'ensemble des acteurs à la production d'ENR .....	53
4.2.1. Des projets portés et financés par les collectivités et les habitants et l’auto-consommation .....	57

5.1.1. Proposer de nouvelles pratiques pour réduire les risques inondation, mouvement de terrain et incendie .....	59
5.2.1. Promouvoir la récupération d'eau .....	62
5.4.1. Réduire les émissions de polluants atmosphériques et améliorer la qualité de l'air intérieur .....	64
6.1.1. Faire évoluer les formes urbaines.....	66
6.1.2. Renforcer l'attractivité des centres bourgs et les activités qu'elles accueillent .....	68
6.1.3. Développer l'offre numérique et les tiers-lieux.....	70
6.2.1. Articuler SCoT-PLU et PCAET.....	73
6.2.2. Réaliser des opérations d'aménagement durable .....	75
6.2.3. Renforcer la trame verte et bleue et intégrer la nature en ville.....	77
7.1.1. Renforcer l'offre alternative à la voiture .....	79
7.1.2. Renforcer les infrastructures cyclables et les services vélos .....	82
7.2.1. Renforcer le co-voiturage et le partage de véhicules .....	86
7.2.2. Accompagner le développement des véhicules à motorisation alternative .....	89
7.2.3. Réduire l'impact du fret .....	91
8.1.1. Sensibiliser et informer les acteurs et les habitants .....	94
8.1.2. Former les acteurs .....	98
8.2.1. Piloter la démarche .....	100
8.2.2. Suivre et évaluer le PCAET .....	102
8.3.1. Mener une démarche d'exemplarité interne .....	104
8.3.2. Mener des démarches d'achats publics responsables.....	107
Annexe : les actions des communes.....	109
La démarche de collecte .....	109
Les actions des communes des Terres du Lauragais.....	111

# Présentation du plan d'actions

La stratégie du PCAET ou Vision 2030 est structurée en 8 grandes finalités, ou Axes, qui rassemblent 20 objectifs stratégiques, déclinés en 40 objectifs eux-mêmes déclinés en 243 actions qui pourront évoluer dans le temps.



Ce document présente les actions concrètes du PCAET sous la forme d'une fiche par objectif opérationnel, soit 40 fiches.

Chacune rappelle le contexte local de sa mise en œuvre (justification et état de l'existant), les indicateurs de suivi, comment l'objectif prend en compte les enjeux environnementaux au sens large (évaluation environnementale stratégique), et une partie opérationnelle avec le descriptif détaillé des mesures concrètes programmées.

Chacune des fiches-objectifs contiennent :

- ✓ Des actions portées par le PETR du Lauragais,
- ✓ Des actions portées par les communautés de communes, les communes et leurs partenaires directs (Office du tourisme, CCAS),
- ✓ Des actions portées par des partenaires (Chambres consulaires, associations, syndicats, etc.) et dans lesquelles ils se sont engagés. Celle-ci seront étoffées dans le cadre de l'animation du PCAET.

243 actions forment ainsi le Plan Climat du PETR du Lauragais en tout :

- 40 actions portées ou co-portées par le PETR,
- 139 actions portées ou co-portées par les EPCI ou les communes,
- 63 actions portées ou co-portées par les partenaires.

Ce Plan Climat global à l'échelle du PETR se décline en 4 Plans Climat, soit un par communauté de communes membre. En effet, les actions portées par le PETR se déclinent sur l'ensemble du territoire et concernent donc les 4 EPCI. En revanche chaque EPCI a défini son propre programme d'actions afin d'atteindre les objectifs de la stratégie commune. Enfin, notamment du fait du caractère interdépartemental du territoire, les actions des partenaires concernent généralement une ou deux intercommunalités, mais jamais les quatre.

**Nombre d'actions par PCAET :**

	Total	PETR	EPCI	Partenaires
Castelnaudary Lauragais Audois	115	40	36	39
Lauragais Revel Sorèzois	121	40	36	45
Piège Lauragais Malepère	110	40	30	40
Terres du Lauragais	123	40	38	45

Sur les 243 actions, 157 actions sont en cours ou leur lancement est programmé pour 2019, soit 65 % du programme :

- Castelnaudary Lauragais Audois : 89 actions en cours ou lancement 2019, soit 77 % du programme,
- Lauragais Revel Sorèzois : 83 actions en cours ou lancement 2019, soit 69 % du programme,
- Piège Lauragais Malepère : 75 actions en cours actions en cours ou lancement 2019, soit 68 % du programme,
- Terres du Lauragais : 90 actions en cours ou lancement 2019, soit 74 % du programme.

Sur les 40 actions spécifiquement portées par le PETR, 29 sont en cours ou programmées pour 2019, soit 73% des actions du programme.

Ce taux d'engagement à court terme démontre l'opérationnalité du programme d'actions.

*Nota bene : de nombreuses actions couvrent plusieurs territoires, c'est pourquoi le total des actions des PCAET par communauté de communes est bien supérieur au total d'actions du PCAET.*

## Les fiches objectifs

N° Fiche	<b>1.1.1 Mobiliser les entreprises de tous les secteurs</b>							
Descriptif et enjeux	<p><b>Finalité 1 – Une économie responsable</b>  <b>Objectif stratégique 1.1. Stimuler une économie verte et responsable</b></p> <p>L'économie verte concerne les activités réduisant l'impact sur l'environnement : protection de l'environnement (prévention), efficacité énergétique (réduction), dépollution (correction). Ainsi, l'essor de l'économie verte doit permettre de développer et de diffuser de nouvelles technologies environnementales, participant notamment à la lutte contre le changement ou à l'adaptation climatique. Il s'agit en outre d'un axe majeur de développement économique et de création d'emplois pour la prochaine décennie.</p> <p>Or, les émissions des entreprises représentent 9 % des émissions du territoire (entreprises industrielles et tertiaires). Ainsi, il est essentiel de soutenir le développement de cette économie verte et la mutation des entreprises. Le PCAET prévoit la mise en œuvre d'actions partenariales afin de promouvoir l'essor des pratiques environnementales dans les entreprises.</p>							
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="497 703 1310 772">X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone</td> <td data-bbox="1326 703 2029 772">X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td data-bbox="497 778 1310 815">X Maîtrise de la consommation d'énergie</td> <td data-bbox="1326 778 2029 815">X Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td data-bbox="497 821 1310 852">X Production et consommation d'ENR</td> <td data-bbox="1326 821 2029 852">Adaptation</td> </tr> </table>		X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone	X Matériaux biosourcés	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Qualité de l'air	X Production et consommation d'ENR	Adaptation
X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone	X Matériaux biosourcés							
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Qualité de l'air							
X Production et consommation d'ENR	Adaptation							
Indicateurs de moyens	Nombre d'entreprises participants à des démarches de mobilisation							
Prise en compte de l'EES								
Commentaires								

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Organiser les Eco Défis</b>	Dispositif des Chambres des métiers et de l'artisanat de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn d'accompagnement des artisans et commerçants dans une démarche de développement durable grâce à la réalisation de défis dans l'entreprise sur différents thèmes : eau, énergies, déchets, développement local. 21 entreprises labélisées sur le territoire à ce jour (juin 2019). De nouvelles labélisations sont prévues pour la fin de l'année 2019 - début 2020.	1 à 2 labélisations par an	LEADER	CMA 11 – 31 – 81

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Encourager l'accueil d'entreprises vertueuses</b>	Des entreprises du secteur de l'environnement sont déjà implantées sur le territoire, telles que Cler Verts ou Hargassner. Cette action vise à mettre en œuvre un ensemble d'actions afin d'attirer d'autres entreprises de ce type (par exemple : stratégie de promotion et de prospection, création d'équipements spécifiques) ou à encourager l'accueil d'entreprises vertueuses qui mènent des démarches afin de réduire leur impact environnemental.	TDL	Pas avant 2020	A minima (50 000€ à 100 000€/ an à prévoir)	SPL Région ADEME

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Réaliser des visites énergie dans les entreprises</b>	Etat des lieux sur les consommations d'énergie : suite à une étude des contrats, factures, de l'organisation et des équipements, remise d'un plan d'actions et des financements associés pour réaliser des économies d'énergie et financières	CCI	En cours.		
<b>TPE-PME gagnantes à tous les couts</b>	Diagnostic et optimisation des flux énergie, matière première, eau, déchets des entreprises secteurs production et alimentaire.	CMA31	2018-2020		CMA11 et CMA81

<b>N° Fiche</b>	<b>1.1.2. Développer l'économie circulaire, la mutualisation et le partage</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 1 – Une économie responsable</b>  <b>Objectif stratégique 1.1. Stimuler une économie verte et responsable</b></p> <p>L'économie verte concerne les activités réduisant l'impact sur l'environnement : protection de l'environnement (prévention), efficacité énergétique (réduction), dépollution (correction). Ainsi, l'essor de l'économie verte doit permettre de développer et de diffuser de nouvelles technologies environnementales, participant notamment à la lutte contre le changement ou à l'adaptation climatique. Il s'agit en outre d'un axe majeur de développement économique et de création d'emplois pour la prochaine décennie.</p> <p>Au sein de l'économie verte, l'économie circulaire s'inscrit dans le cadre du développement durable avec l'objectif de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. L'économie circulaire est une véritable démarche de développement économique, qui permet des gains de productivité pour une entreprise.</p> <p>Alors que les émissions des entreprises représentent 9 % des émissions du territoire (entreprises industrielles et tertiaires) la mise en œuvre d'actions d'économie circulaire est un levier pertinent pour les réduire.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X Réduction des émissions de GES</li> <li>    Séquestration carbone</li> <li>X Maîtrise de la consommation d'énergie</li> <li>X Production et consommation d'ENR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux biosourcés</li> <li>X Qualité de l'air</li> <li>Adaptation</li> </ul>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Nombre d'opérations d'économie circulaire engagées</p> <p>Nombre d'entreprises concernées</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

## Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<p><b>Animer les entreprises du territoire afin de diffuser des pratiques environnementales et de favoriser les mutualisations et échanges entre entreprises</b></p>	<p>Utiliser les petits déjeuners d'entreprises organisés par le service économique afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de diffuser les pratiques environnementales (en lien avec CCI, CMA, ADEME),</li> <li>- identifier les besoins des entreprises et favoriser l'émergence d'actions d'écologie industrielle et territoriale (par exemple : mutualisation d'actions sur les déchets, échanges de flux, etc.)</li> </ul> <p>La mise en place d'actions d'Écologie Industrielle et Territoriale suppose des actions préalables telles qu'un diagnostic effectué par un spécialiste de l'analyse de flux et de former des agents de la collectivité.</p>	TDL	Dès 2019 Pas encore prévu	Budget de l'ordre 1 000€	CCI CMA ADEME

N° Fiche	<b>1.2.1. Promouvoir les produits locaux auprès des visiteurs</b>	
Descriptif et enjeux	<b>Finalité 1 – Une économie responsable</b>	
	Objectif stratégique 1.2. Promouvoir un tourisme durable	
	<p>Le territoire bénéficie d'une forte fréquentation touristique. La stratégie touristique est fortement tournée vers le tourisme de pleine nature, l'itinérance et la valorisation des produits locaux. La promotion touristique est portée par les Offices du Tourisme et ainsi que le PETR et le GAL.</p> <p>Le territoire est en effet riche de son offre en produits locaux et en particulier en matière agronomique. En soutenant la découverte des produits locaux auprès des touristes, le Plan Climat favorise le maintien d'une agriculture et d'une transformation locale et de qualité.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction des émissions de GES</li> <li>Séquestration carbone</li> <li>Maîtrise de la consommation d'énergie</li> <li>Production et consommation d'ENR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux biosourcés</li> <li>Qualité de l'air</li> <li>Adaptation</li> </ul>
Indicateurs de moyens	Nombre de lieux de ventes de produits locaux à destination des visiteurs	
Prise en compte de l'EES		
Commentaires		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Élaborer, actualiser et diffuser un guide des circuits courts</b>	Un guide des circuits court " les carnets gourmands" a été élaboré dans le cadre du Réseau des Offices du Tourisme intercommunaux (OTI) animé par le PETR. Il est diffusé et par le biais des OTI. Une actualisation régulière est prévue pour cette action, complémentaire au dispositif "Apéros de Pays" du Pays Lauragais. Les carnets gourmands sont téléchargeables au lien suivant : <a href="http://www.lauragais-tourisme.fr/files/ot-lauragais/files/brochures/pdf/carnets_gourmands_du_lauragais_-_web.pdf">http://www.lauragais-tourisme.fr/files/ot-lauragais/files/brochures/pdf/carnets_gourmands_du_lauragais_-_web.pdf</a>	En cours		Offices de tourisme intercommunaux et maison de la Haute-Garonne, ADT/CDT

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Vendre des produits locaux à l'office du Tourisme et à la maison de la Haute-Garonne</b>	Des produits locaux sont vendus à l'office du tourisme et à la maison du tourisme.	OT	Déjà existant	Voir budget boutique office  Ventes de marchandises 5980€	TDL/CDT

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Organiser les circuits de ferme en ferme</b>	Développer et promouvoir le réseau "de ferme en ferme", pour valoriser et faire connaître les producteurs qui transforment et commercialisent à la ferme	CIVAM	En cours		Chambres d'agriculture

<b>N° Fiche</b>	<b>1.2.2. Définir une offre de tourisme durable et doux avec les acteurs touristiques et les producteurs locaux</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 1 – Une économie responsable</b>  <b>Objectif stratégique 1.2. Promouvoir un tourisme durable</b></p> <p>Le territoire bénéficie d'une forte fréquentation touristique. La stratégie touristique est fortement tournée vers le tourisme de pleine nature, l'itinérance et la valorisation des produits locaux. La promotion touristique est portée par les Offices du Tourisme et ainsi que le PETR et le GAL.</p> <p>Dans ce cadre, le PCAET encourage la définition d'une stratégie de développement touristique durable, aussi bien en termes d'infrastructures, de promotion des déplacements et activités douces, d'éco-tourisme (image et des produits liés à la découverte et à la préservation du patrimoine historique, culturel et naturel), que d'hébergements écologiques.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X <b>Réduction des émissions de GES</b> Séquestration carbone</li> <li>X <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b></li> <li>X <b>Production et consommation d'ENR</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Matériaux biosourcés</b></li> <li>X <b>Qualité de l'air</b> Adaptation</li> </ul>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Nombre d'acteurs touristiques engagés dans des démarches de tourisme durable	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

## Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Porter une démarche de tourisme durable</b>	<p>Encourager les professionnels du tourisme à adopter des pratiques éco-responsables par la mise en place de politiques incitatives, notamment via la programmation LEADER.</p> <p>Exemples d'actions à encourager :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecolabellisation des acteurs du tourisme</li> <li>- Aides financières pour le respect de critères environnementaux.</li> <li>- Gestion durable des déchets issus des activités touristiques.</li> </ul> <p>Cette action est à développer au sein du réseau des OTI et coordonnée à l'échelle du Pays, avec la possibilité de travailler sur un cahier des charges commun à l'échelle des 4 OTI</p>	En cours		
<b>Développer un tourisme de pleine nature écoresponsable et le tourisme cyclable</b>	<p>Développer des activités de pleine nature et en particulier les itinéraires de randonnées et les aménagements cyclables à vocation touristique entre les bourgs et les principaux point d'intérêt</p> <p>Accompagner les aménagements et équipements adaptés à la mobilité et à l'itinérance douces : haltes de repos et services, replantation de haies, ...</p> <p>Développer une offre d'hébergement adaptée et économe en énergie.</p> <p>Plusieurs intercommunalités ont engagé ou réalisé un schéma intercommunal des itinéraires de randonnées pédestres et/ou cyclables. Cette offre est à coordonner et promouvoir à l'échelle du PETR, et à articuler avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aménagement possible d'un itinéraire Tour de Pays,</li> <li>- l'aménagement et l'équipement des voies vertes et de pistes cyclables, (bornes de rechargement pour vélos électriques etc...)</li> <li>- l'aménagement des Trames Vertes et Bleues en itinéraires</li> </ul>	En cours		

	<p>pédestres, etc.          Développer la location de vélos à assistance électrique à proximité des sites touristique.          Proposer/développer des circuits découvertes complémentaires aux sites touristiques</p>			
<p><b>Soutenir le développement de projets de "stations Nature" tel que le projet "Ganguise Lauragais" dans le cadre d'une démarche de label éco-tourisme</b></p>	<p>Station Verte est un label touristique national créé en 1964 visant à favoriser et développer le tourisme de nature dans les communes rurales afin de contribuer à la préservation des terroirs et à leur dynamisme économique. Une Station Verte est un territoire d'accueil au cœur des terroirs, proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux du territoire.          Le PETR soutient le développement de ces projets tel que celui en cours « station nature Ganguise Lauragais" situé sur la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois.</p>	En réflexion		

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<p><b>Réaliser un schéma des mobilités douces à vocation touristique</b></p>	<p>Le premier enjeu du territoire sur le numérique est de réduire la fracture existante sur l'accès au haut-débit, les différentes communes ayant des accès très inégaux en fonction de leur Département d'appartenance.</p>	TDL	<p>2019 (Schéma)             Pas encore de projet - pas avant 2021</p>	<p>50 000€ par projet / Possibilité de co financement (Département, LEADER, CDRP)</p>	<p>Département, LEADER, CDRP</p>
<p><b>Diffuser les bonnes pratiques auprès des acteurs touristiques et des visiteurs</b></p>	<p>Diffuser la charte d'accueil et un kit de de communication intégrant des volets environnementaux.            Intégration de consignes environnementales dans les</p>	Office du Tourisme	Déjà existant	<p>Voir budget office            Kit d'accueil : 500€</p>	TDL

	documents touristiques (carte de randonnées, géocaching, etc.). Visites commentées de sites de production d'énergie renouvelable. Actions de sensibilisation (nature, déchet, énergie).			Flyers pour valoriser les sites : 600€ Cartes itinéraires de rando : 2000€	
--	---	--	--	---	--

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Accompagner les acteurs touristiques dans leurs projets de rénovation</b>	Appui à la politique départementale de labellisation des hébergements touristiques par l'accompagnement des professionnels souhaitant rénover leur bien (campings y compris)	CAUE31 - CAUE81	En cours		

<b>N° Fiche</b>	<b>1.3.1. Poursuivre les optimisations de collecte et de valorisation des déchets</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 1 – Une économie responsable</b>  <b>Objectif stratégique 1.3. Poursuivre des politiques exemplaires de gestion des déchets</b></p> <p>La gestion des déchets est une source d'émission de gaz à effet de serre. En effet, la collecte et l'élimination des déchets sont consommatrices d'énergie. Certains process d'élimination peuvent également être à l'origine d'émission directes de gaz à effet de serre, en particulier l'incinération ou l'enfouissement.</p> <p>Dès lors, une attention particulière doit être portée à la réduction de ces impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'optimisation des collectes doit permettre de réduire les déplacements des bennes tout en améliorant le service rendu</li> <li>- L'optimisation de la valorisation doit permettre d'orienter les déchets vers les filières les plus favorables : extension du recyclage, méthanisation des déchets organiques, etc.</li> </ul> <p>Sur le territoire du Pays Lauragais une diversité d'acteurs sont impliqués et tous s'engagent dans cet objectif.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b></p> <p><b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b></p> <p><b>X Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Tonnages de déchets collectés par catégorie et évolution pluriannuelle  Part des déchets valorisés</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Mettre en œuvre et copiloter le programme de gestion des déchets sur le canal du Midi en coopération avec les autres GAL du linéaire</b>	Dans le cadre du programme de coopération LEADER, mettre en œuvre et copiloter un programme de gestion concerté des déchets solides le long du canal du Midi, (cf. expérience du canal du nivernais) : - en coopération avec les territoires audois et héraultais traversés par le canal, - en partenariat avec VNF. Action à inscrire dans le plan de gestion du canal du Midi en cours d'élaboration.	2019-2020/2021		GAL EST AUDOIS, GAL CARCASSONNAIS, GAL HAUT LANGUEDOC ET Vignoble, élargi à SICOVAL, Départements, autres acteurs de la gouvernance du canal du Midi
<b>Accompagner le déploiement des recycleries</b>	Accompagnement de projets en cours, aide à la structuration et aux recherches de financements + aide financière européenne LEADER	2019-2020/2021		EPCI

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Optimiser la collecte des déchets</b>	Un des trois scénarios actuellement à l'étude au sein de l'intercommunalité dans le cadre de la gestion des déchets est l'optimisation des collectes. En effet, une démarche de rénovation de la collecte des déchets est en cours sur un périmètre couvrant 31 des 58 communes membres : - Mise en place de 230 stations de collecte permettant de trier 4 types de déchets,	TDL	Mi 2020 Collecte bio Villefranche 2020	2 802935€HT	ETAT, DPT, REGION, ADEME, LEADER, NORD INGENERING, IDE ENVIRONNEMENT, CLERVERTS

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition de véhicules de collectes adaptés et de modules de lavage,</li> <li>- Réorganisation du service avec formation du personnel,</li> <li>- campagne de communication</li> <li>- Généralisation de la collecte des biodéchets auprès des particuliers</li> </ul> <p>La collecte des biodéchets est déjà en place sur le secteur de Nailloux. Celle-ci est ensuite acheminée vers le composteur de Cler Verts. La collectivité étudie la possibilité d'étendre cette collecte des biodéchets à l'ensemble des résidents pour la partie gérée en régie.</p>				
--	--	--	--	--	--

N° Fiche	<b>1.3.2. Mener des démarches zéro déchet - zéro gaspillage</b>	
Descriptif et enjeux	<p><b>Finalité 1 – Une économie responsable</b>  <b>Objectif stratégique 1.3. Poursuivre des politiques exemplaires de gestion des déchets</b></p> <p>Selon l'ADEME, en 2016, chaque Français produisait annuellement 600 kilos de déchets en moyenne. Réduire la production de déchets est donc un enjeu fort.</p> <p>Plus spécifiquement, en 2014, ce sont 150 000 tonnes de nourriture qui ont été gaspillées dans les cantines scolaires françaises, soit environ 30-40% des aliments. Réduire le gaspillage est donc capital, tant d'un point de vue environnemental que financier. Cela doit se faire par la sensibilisation des enfants ou encore par l'adaptation de la commande publique ainsi que des pratiques alimentaires en restauration scolaire (réduction de la taille des portions, mise en place de « buffets » pour que chaque enfant mange en fonction de sa faim...).</p> <p>Le principal levier pour ce faire est donc d'informer et de sensibiliser les habitants (mais aussi les acteurs économiques et publics) afin de diminuer leur production de déchets. Cela peut passer par des actions de communication ciblées, par l'organisation de défis (par exemple les Familles 0 Déchets) ...</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b>  <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
Indicateurs de moyens	<p>Évolution des tonnages de déchets collectés  Nombre d'écoles menant des démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire  Tonnages de déchets ménagers compostés</p>	
Prise en compte de l'EES		
Commentaires		

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Promouvoir le compostage individuel, partagé et collectif</b>	<p>Par ailleurs, la mise à disposition de composteurs individuels pour les habitants est programmée pour 2019. Afin d'accompagner ce déploiement, Terres du Lauragais pourra s'appuyer sur un maître composteur déjà opérationnel et projette d'en former trois autres.</p> <p>Le compostage en établissement sera mis en place pour ceux qui le désirent, un composteur grande capacité sera proposé et le maître composteur viendra former les agents concernés et les élèves au compostage. Un suivi sera aussi mis en place.</p>	TDL	Deuxième trimestre 2019 pour les composteurs	Environ 10 000€ d'investissement pour les kits de compostage	Etablissements concernés par la mise en place du compostage

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Proposer un service de broyage de végétaux</b>	Service de broyage de végétaux pour les collectivités (mairie, intercommunalités) et pour les particuliers avec participation financière afin de valoriser les végétaux et diminuer les quantités confiées aux déchetteries.	SIPOM	En cours		
<b>Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les écoles</b>	<p>Appel à projet " Les écoles contre le gaspillage alimentaire " :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer de 30% le gaspillage alimentaire dans les 21 écoles participantes</li> </ul> <p>Communication écrite et orale sur les gestes de réduction des déchets et sur le tri des emballages à destination de tous les publics (élus, grand public,</p>	SIPOM	En cours		

	<p>enfants...). Animations, stands, porte à porte.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les convives (enfants, personnels de cantines et d'école)</li> <li>- Echanges avec les élus, prestataires de repas (en livraison froide, chaude) et avec les cuisiniers.</li> </ul> <p>Possibilité d'ouvrir à d'autres types de restauration collective dont les maisons de retraite.</p>				
<b>Valoriser les déchets verts</b>	<p>Sensibiliser au caractère ressource des déchets verts. Créer un réseau de producteurs de déchets et d'utilisateurs (compost, Brf)</p> <p>Inciter à l'achat et à la mutualisation de broyeurs de déchets verts.</p> <p>Objectif 1 : Réduire la production de déchets verts par la plantation de végétaux adaptés</p> <p>Objectif 2 : Valoriser au maximum les déchets verts sur place (éviter le transport de déchets et de compost).</p> <p>En cours sur le territoire du SIPOM, à développer sur les autres territoires haut-garonnais du PETR.</p>	<p>Arbres et Paysages d'Autan (partenariat avec le SIPOM de Revel)</p>	En cours		
<b>Sensibiliser au tri et à la prévention des déchets ainsi qu'à la lutte contre le gaspillage alimentaire</b>	<p>Le SIPOM mène de nombreuses actions de sensibilisation sur la gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les usagers au tri et à la valorisation des restes alimentaires (composteur) : présence sur les marchés, écoles ou entreprises</li> <li>- Réaliser des suivis de bacs et des caractérisations</li> </ul>	SIPOM	En cours		
<b>Promouvoir le compostage individuel, partagé et collectif</b>	<p>Le SIPOM met gratuitement des bacs à disposition. Ils en assurent l'installation et assurent un suivi annuel.</p>	SIPOM	En cours		

<b>N° Fiche</b>	<b>2.1.1. Promouvoir de nouvelles pratiques pour le stockage de carbone, la maîtrise des risques, le rafraîchissement du territoire et la réduction des impacts environnementaux</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 2 – Le développement de l’agriculture du futur</b>  <b>Objectif stratégique 2.1. Accompagner les agriculteurs dans l’agriculture du XXIème siècle</b></p> <p>Avec 140 000 hectares de surface agricole utile, le Pays Lauragais est un territoire à forte vocation agricole. Avec le nouvel objectif national de neutralité carbone, la question de la séquestration de carbone dans le sol va devenir une nouvelle priorité. Ainsi, la matière organique présente dans les végétaux, sols et sous-sols est un stock de carbone qu’il faut préserver et renforcer de manière à créer de nouveaux flux de carbone depuis l’atmosphère vers les écosystèmes terrestres. En fonction du territoire et des typologies d’exploitations présentes, différentes pistes devront être explorées avec les acteurs agricoles : développement de la forêt et agroforesterie, plantation de haies, couverts végétaux, semi direct, etc.). Ces pratiques ont également des bénéfices importants relatifs à la problématique de l’érosion des sols, le rafraîchissement (en limitant l’évapotranspiration), ou de préservation de l’environnement (réduction des engrais). Par ailleurs une diversité de solutions doit être mise en œuvre de manière à réduire les impacts environnementaux, dont la réduction de la consommation d’eau : adaptation des systèmes et techniques de culture, adaptation du matériel génétique, choix de cultures peu consommatrices, agriculture et irrigation de précision, etc.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X Réduction des émissions de GES</li> <li>X Séquestration carbone</li> <li>Maîtrise de la consommation d’énergie</li> <li>Production et consommation d’ENR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux biosourcés</li> <li>Qualité de l’air</li> <li>X Adaptation</li> </ul>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Nombre de démarches accompagnées	
<b>Prise en compte de l’EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Coordonner et accompagner les mutations en matière d'agroécologie</b>	Faire émerger et co-construire avec les acteurs du territoire des projets en faveur de la transition agro-écologique.		LEADER	DRAAF, Chambres d'agriculture, ADAOA, BIOCIAM, CIVAM 31, lycée agricole de Castelnaudary, Ecole sup. de la Raque, Villes ou EPCI ayant engagé un PAT, etc.

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Développer l'éco-pâturage</b>	La topographie du terrain au lac de la Thésauque rend difficile et parfois dangereux le travail des agents pour entretenir convenablement les lieux. La mise en place de l'éco-pâturage permettrait des économies en termes de carburant, huile, entretien du matériel. Cela permet un entretien efficace à un moindre coût financier et écologique. Des partenariats sont possibles avec la Chambre d'agriculture de l'Ariège pour réimplanter la race du mouton de la montagne noire qui est locale et protégée.	TDL	En projet à - 2 ans	Via prestataire entre 2000 et 3000€ en fonction du nombre de bêtes	Chambre Agriculture 09, berger

## Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Prévenir les coulées de boues sur le territoire</b>	<p>Afin de prévenir les coulées de boue récurrentes sur routes départementales et particulièrement importantes dans le Lauragais en 2018 et 2019, le département a développé un programme de prévention, d'information et de responsabilisation des agriculteurs. Ce programme a été déployé en priorité dans le Lauragais, où 10 réunions d'information et d'échanges ont été organisées en partenariat avec 52 communes en 2018 et 2019. Ces réunions sont suivies d'une offre de diagnostics individuels gratuits permettant aux agriculteurs, avec l'appui des conseillers agro-environnement et des techniciens du service biodiversité du Département, de mettre en place concrètement des modifications de pratiques ou des aménagements permettant de limiter l'érosion. Un suivi des réalisations est ensuite prévu sur plusieurs années.</p>	Conseil départemental 31	En cours		
<b>Animer les acteurs agricoles pour favoriser l'évolution des pratiques liées à la réduction des coulées de boues</b>	<p>Suite aux réunions organisées par le Conseil départemental de la Haute-Garonne sur la question des coulées de boues, la communauté de communes va poursuivre ce travail d'animation afin de continuer à rencontrer les agriculteurs et à diffuser les bonnes pratiques. Notons que les actions en lien avec la réduction de ces coulées de boues ont aussi</p>	CD31 Animation TDL Curatif coulées de boues	Déjà existant	Budget CD31 Budget coulées de boues : 884 638€ (2018), 70 000€ (2019)	Chambre agriculture 31 Entreprises pour les coulées de boues

	pour effet de renforcer les flux de carbone, de rafraichir le territoire et de réduire les pollutions.				
<b>Accompagner les agriculteurs dans la transition agro-écologique</b>	Le Département apporte un appui technique, prodigué par 6 conseillers agro-environnement sur le secteur du Lauragais qui accompagnent les agriculteurs à titre gratuit et indépendant, sur différents sujets : la réduction des intrants, la conversion au bio ou la mise en œuvre de pratiques innovantes en agro-écologie : agriculture biologique, agroforesterie, ferme-pilotes, conservation des sols et lutte contre l'érosion, biodiversité et protection des pollinisateurs, infrastructures agro-écologiques...	Conseil départemental 31	En cours		
<b>Favoriser la régénération naturelle assistée</b>	Travailler sur la régénération spontanée dans le cadre de l'entretien des bords de voirie ou dans les friches (haut de talus, champs non utilisés). Laisser l'accueil de la biodiversité sur ces espaces non valorisés. Pour cela sensibiliser les structures réalisant l'entretien de ces espaces (élus, agriculteur) et accompagnement technique et formation des services.	Arbres et Paysage d'autan	En cours		
<b>Accompagner les agriculteurs dans la transition agro-écologique</b>	Accompagnement des agriculteurs individuellement ou collectivement vers la transition agro-écologique Accompagnement à la certification environnementale HVE des exploitations Réalisation de diagnostics énergie (connaissance de l'empreinte environnementale des exploitations) et co-construction d'un plan d'actions. Réflexion collective sur les changements de pratiques afin de limiter le ruissellement et les coulées de boues après de fortes pluie (suite travail avec INRA) Promotion de mesures agro environnementales et	Chambres d'agriculture 11- 31-81	En cours		

	<p>climatiques type MAEC SPE avec un accompagnement pour modifications des pratiques en lien avec notamment l'optimisation des fourrages, la production d'herbe, limitation des achats de concentrés et la limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires.</p> <p>Démarrer des groupes de travail avec les agriculteurs afin de construire avec eux un plan d'action afin de répondre à cette problématique, DEMARCHE ASCENDANTE très importante pour que les agriculteurs soient acteurs</p> <p>Promotion, travail sur l'agroforesterie, notamment pour les éleveurs de volailles à l'intérieur des parcours</p>				
<b>Soutenir et développer l'agriculture biologique</b>	<p>Accompagner les agriculteurs et exploitants dans la conversion de leur activité en activité biologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point Accueil Bio Conversion, qui a pour mission d'informer et de renseigner et conseiller les agriculteurs désireux de s'engager en agriculture biologique.</li> <li>- techniciens spécialisés conseillent les agriculteurs sur les plans techniques, économiques et administratifs</li> </ul>	Chambres d'agriculture 11- 31-81	En cours		
<b>Développer la plantation de haies dans les bourgs et en limite de parcelles agricoles</b>	<p>Plantation de haies dans les projets urbains, le long des sentiers, le long des parcelles agricoles. Actions à destination des collectivités, des agriculteurs et des particuliers.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibilisation</li> <li>2. Accompagnement sur le type de haie en fonction de l'objectif</li> <li>3. Accompagnement sur le choix d'essences adaptées au terrain</li> </ol>	Arbres et Paysages	En cours		

	4. Orientation vers les financements existants. Utiliser des essences locales et variées				
<b>Développement d'un outil pilote sur le Gardijol pour lutter contre l'érosion des sols et renforcer la biodiversité</b>	<p>Mise en place d'un outil d'aide à la décision cartographique pour l'implantation de haies avec pour objectif la lutte contre l'érosion des sols et restauration de la biodiversité.</p> <p>Les étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les zones à risque</li> <li>- Aller à la rencontre des agriculteurs</li> <li>- Proposer des programmes de plantation de haies</li> <li>- Accompagner et financer ce projet</li> </ul> <p>Projet partenarial financé par l'agence l'eau</p>	Arbres et Paysages	En cours		Agence de l'eau
<b>Développer l'agroforesterie</b>	<p>Action de sensibilisation des agriculteurs et accompagnement des agriculteurs intéressés dans les projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- choix adapté à la production (implantation,</li> <li>- suivi sur l'entretien des arbres et leur valorisation (bois d'œuvre, fruit, etc.)</li> </ul>	Arbres et Paysages d'Autan et Arbres et Paysages Audois AFAHC Occitanie	En cours		

<b>N° Fiche</b>	<b>2.1.2. Faire des agriculteurs des acteurs énergétiques (économie d'énergie, méthanisation)</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 2 – Le développement de l'agriculture du futur</b>  <b>Objectif stratégique 2.1. Accompagner les agriculteurs dans l'agriculture du XXIème siècle</b></p> <p>Les agriculteurs ont également un rôle important à jouer sur la question de la transition énergétique. En effet, ils ont des capacités d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour réduire les consommations d'énergie de leur activités (par exemple les consommations des tracteurs)</li> <li>- Pour développer les énergies renouvelables et tout particulièrement la méthanisation.</li> </ul> <p>Cette fiche objectif rassemble les actions qui permettent d'accompagner les agriculteurs dans ces nouvelles pratiques.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b></p> <p><b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b></p> <p><b>X Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b></p> <p><b>Qualité de l'air</b></p> <p><b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Nombre de démarches accompagnées</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>	<p>Développer des énergies renouvelables sur des terres agricoles peut avoir des impacts négatifs en fonction du type de projet et de leur localisation : en termes de paysage (éolien et photovoltaïque), de biodiversité (éolien) et nuisances (méthanisation). Le PCAET ne prévoit donc pas de projet photovoltaïque sur des terres agricoles à haute valeur agronomique et prendra en compte des enjeux paysagers et environnementaux dans le développement des énergies renouvelables. Ces exigences seront à inscrire dans un schéma de développement des ENR.</p>	
<b>Commentaires</b>		

## Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Accompagner les agriculteurs dans leur projet de développement des énergies renouvelables</b>	Permettre le développement de la production d'énergies renouvelables (méthanisation, photovoltaïque, bois énergies) sur les exploitations agricoles et permettre aux exploitants de réduire leurs dépenses énergétiques : plan de performance énergétique et bilan Carbone des élevages.	Chambres d'agriculture 11- 31-81	En cours		
<b>Accompagner le développement de la filière en proposant l'injection de biogaz sur le réseau de transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en relation les porteurs de projet avec les principaux acteurs de la filière pour les accompagner dans leurs projets de méthanisation.</li> <li>- Délivrer des études préliminaires gratuites de raccordement sur le réseau de transports.</li> </ul>	Teréga	En cours		CD11

N° Fiche	<b>2.2.1. Favoriser les circuits courts en restauration collective</b>	
Descriptif et enjeux	<b>Finalité 2 – Le développement de l’agriculture du futur</b>	
	Objectif stratégique 2.2. Développer les circuits courts	
	<p>Les circuits courts possèdent de nombreux avantages en termes sociaux et environnementaux. En effet, ils permettent de renforcer une agriculture locale, souvent respectueuse de l’environnement : ils sont plus rémunérateurs pour les producteurs, qui n’ont plus à dépendre des grandes plateformes de distribution pour écouler leur production.</p> <p>Or, la restauration collective est un bon levier pour développer les circuits courts sur un territoire, car elle donne un débouché direct aux producteurs locaux et dans des quantités plus importantes. Cependant, il est souvent nécessaire de faire un travail d’accompagnement des producteurs locaux qui ne sont pas toujours organisés pour répondre à des appels d’offres publics</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Réduction des émissions de GES</b></li> <li><b>Séquestration carbone</b></li> <li><b>Maîtrise de la consommation d’énergie</b></li> <li><b>Production et consommation d’ENR</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Matériaux biosourcés</b></li> <li><b>Qualité de l’air</b></li> <li><b>Adaptation</b></li> </ul>
Indicateurs de moyens	<p>Nombre de restaurants collectifs proposant des produits locaux</p> <p>Nombre de repas composés de produits locaux dans les restaurants collectifs du territoire ou dans les repas portés à domicile</p>	
Prise en compte de l’EES		
Commentaires		

## Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Structurer un réseau de producteurs pour la restauration collective : Agrilocal 31</b>	La plateforme Agrilocal 31 est une plateforme développée par le Département de la Haute-Garonne, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Elle met en relation, de manière simple, directe, instantanée et gratuite les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration collective. Les commandes passées sur Agrilocal31.fr respectent les règles imposées par le Code des marchés publics. Pour les acheteurs, c'est une sécurité juridique garantie et plus de simplicité. Pour les agriculteurs ou producteurs qui n'avaient jusque-là pas accès à la commande publique, c'est une nouvelle source potentielle de revenus.	Conseil départemental 31	En cours		Chambre d'agriculture

<b>N° Fiche</b>	<b>2.2.2. Renforcer les débouchés pour les producteurs et mobiliser les habitants</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 2 – Le développement de l’agriculture du futur</b>  <b>Objectif stratégique 2.2. Développer les circuits courts et la transformation</b></p> <p>Il s’agit de favoriser le développement des circuits courts à destination des habitants et de réduire ainsi une part de l’impact carbone lié à l’alimentation. Ces actions permettent également de maintenir une agriculture sur le territoire, qui est un secteur central en matière d’actions air-énergie-climat (séquestration de carbone, méthanisation).</p> <p>Pour permettre le développement des circuits courts et assurer un complément de revenu aux agriculteurs (« relocaliser la valeur ajoutée »), il s’agit également de favoriser la transformation de produits à la ferme ou le développement d’outils collectifs tels que des semouleries.</p> <p>Cette action cherche donc à faire connaître l’offre locale, à faciliter sa distribution et la renforcer en accompagnant les projets d’unités de transformation.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X Réduction des émissions de GES</li> <li>X Séquestration carbone</li> <li>Maîtrise de la consommation d’énergie</li> <li>Production et consommation d’ENR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux biosourcés</li> <li>Qualité de l’air</li> <li>X Adaptation</li> </ul>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Nombre de projets de transformation accompagnés          Nombre de sites de ventes de produits agricoles locaux</p>	
<b>Prise en compte de l’EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<p><b>Développer, organiser et promouvoir les "Apéros de Pays"</b></p>	<p>Cette action transversale permet de valoriser l'économie locale sur le territoire. Elle met en réseau des collectivités, des producteurs locaux et des traiteurs pour organiser les apéritifs des collectivités. Les participants signent une charte d'engagement et de partenariat.</p> <p>L'élaboration d'un kit de communication à disposition des collectivités signataires vient compléter la démarche.</p> <p>Par ailleurs, une politique incitative financière a été initiée en 2019 : le PETR participe financièrement aux apéros de Pays des communes candidates à l'appel à manifestation d'intérêt dédié.</p> <p>D'autres pistes de développement sont en réflexion : Étudier l'élargissement aux entreprises et développer une plateforme locale de distribution en circuit court et/ou une plateforme numérique associée.</p>	<p style="text-align: center;">2019</p>	<p style="text-align: center;">9000 €</p>	<p style="text-align: center;">CODEV du PETR, collectivités, traiteurs, producteurs, Ademe, LEADER</p>
<p><b>Mettre en œuvre et accompagner les projets visant le développement des "circuits courts"</b></p>	<p>Faciliter l'implantation de lieux de distribution : boutiques éphémères pour valoriser les produits locaux, AMAP, marchés...</p> <p>Travailler sur l'élaboration de cahiers des charges communs avec les EPCI. Accompagner le financement d'épiceries ambulantes, d'ateliers de transformation innovants de type abattoirs itinérants mutualisés. Accompagner les Plans Alimentaires territoriaux et favoriser le transfert de bonnes pratiques.</p>		<p style="text-align: center;">LEADER, Région (CTO)</p>	<p style="text-align: center;">EPCI</p>

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Participer à l'organisation de la démarche Apéro de Pays et organiser des apéros de Pays</b>	Afin de diffuser la démarche d'Apéro de Pays sur son territoire, la communauté de communes Terres du Lauragais s'engage à organiser des apéros de Pays. L'office du Tourisme servira de plate-forme logistique de manière à centraliser des produits venant du PETR et permettant ainsi de limiter les déplacements sur le territoire dans le cadre de l'organisation d'apéro de Pays.	TDL OT	Déjà existant  En projet - à 5 ans	Budget TDL Apéro de pays : 800€ + 1466€  CA Boutique 193 021 €	PETR, Producteurs locaux, TDL, PETR, Chambre agriculture, Mairie
<b>Faciliter l'implantation de structures de distribution en circuits courts</b>	Pour renforcer la valorisation des circuits courts, Terres du Lauragais va étudier la possibilité de mettre à disposition des locaux pour des Drives fermiers, ou autres structures de ventes de producteurs. Elle souhaite être facilitatrice pour l'émergence de ce type de projets. Intégration dans les dynamiques Centre Bourg / Boutique à l'essai.	TDL	En projet - à 5 ans	Mise à dispo du local	Producteurs locaux Chambre agriculture, Mairie
<b>Implanter des unités de transformation</b>	Implanter des unités de transformation pour développer l'agro-alimentaire en lien avec la production locale.	TDL	à 5 ans		CCI CMA CA SPL Entrepreneur

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Accompagner les agriculteurs dans la création d'outils collectifs</b>	Réflexion autour d'outils collectifs (abattage, semoulerie, meunerie, ...)	Chambres d'agriculture 11- 31-81			

<b>N° Fiche</b>	<b>3.1.1. Rénover les bâtiments publics et construire des bâtiments neufs exemplaires</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 3 – Une facture énergétique maîtrisée</b>  <b>Objectif stratégique 3.1. Montrer l'exemple dans la gestion du patrimoine public</b></p> <p>Le PETR et ses communautés de communes membres disposent d'un patrimoine qui fait partie des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du secteur tertiaire du territoire.</p> <p>A ce titre, et en tant qu'acteurs majeurs du PCAET, ces collectivités comptent assumer un rôle d'exemplarité en matière de construction et de rénovation performante des bâtiments. Pour cela, une logique d'actions collectives sera prédominante, pour la réalisation de diagnostic ou de travaux de rénovation à l'échelle des intercommunalités. La présence de Conseil en Energie Partagé, dont un porté par le PETR est un atout pour le territoire.</p> <p>Les communautés de communes s'engagent par ailleurs à réaliser des bâtiments neufs exemplaires. Notons que la construction exemplaire dépasse les enjeux énergétiques et intègre également des dimensions importantes relatives à l'utilisation de matériaux biosourcés, de qualité de l'air intérieur et de confort d'été.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b></p> <p><b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>X Matériaux biosourcés</b>  <b>X Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Nombre d'opération de réhabilitation de bâtiment public par an, nombre de m<sup>2</sup> isolé, kWh économisés</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>	<p>Les travaux peuvent induire des nuisances ponctuelles. Les nouveaux bâtiments peuvent également avoir un impact sur le paysage et les nuisances (par exemple bruit des pompes à chaleur).</p> <p>Il est recommandé de prévoir des chantiers à faible nuisances et d'intégrer les enjeux patrimoniaux et les nuisances dans les projets.</p>	
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Accompagner les communes dans leurs projets de rénovation avec un Conseiller en Energie Partagé</b>	Proposer aux communes du Pays Lauragais un service de CEP en partenariat avec les acteurs déjà présents sur le territoire. Cette action, engagée depuis juillet 2018, bénéficie, dans un 1 <sup>er</sup> temps, à 10 communes volontaires qui ont souhaité y adhérer dès la mise en place du dispositif. Le CEP a pour mission d'accompagner les communes, pendant 3 ans, à maîtriser leurs consommations et dépenses énergétiques de leur patrimoine bâti (mairie, école, équipement sportif...) de leurs véhicules et de l'éclairage public ainsi qu'une optimisation de leurs consommations d'eau potable.	2018-2021		ADEME

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Accompagner les communes dans leurs projets de rénovation</b>	Conseils aux collectivités (études d'aide à la décision)	CAUE31 & 81	En cours		
<b>Eco-Conditionner l'aide aux communes</b>	Conditionnement (ou bonification) de l'aide aux communes à l'installation d'ENR dans la rénovation des bâtiments publics ou à la rénovation énergétique	CD 31, financeurs publics	En cours		
<b>Accompagner les communes dans leurs projets de rénovation et d'économie d'énergie</b>	Le SYADEN offre un service de conseil en énergie partagé en partenariat avec le CEP du PETR du Pays Lauragais. Le SDEHG mandate des bureaux d'études pour réaliser des audits énergétiques sur les bâtiments publics.	SYADEN-SDEHG	En cours		

<b>N° Fiche</b>	<b>3.1.2. Rénover l'éclairage public</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 3 – Une facture énergétique maîtrisée</b>  <b>Objectif stratégique 3.1. Montrer l'exemple dans la gestion du patrimoine public</b></p> <p>En France, l'éclairage public représente, selon l'ADEME, 41% des consommations d'électricité des collectivités territoriales et 37% de leur facture d'électricité totale. La vétusté des installations ainsi que l'amplitude des périodes d'éclairage sont les principales sources de ces surconsommations.</p> <p>Dès lors, la rénovation des équipements (passage aux LED par exemple) de même que la modulation des horaires d'allumage de l'éclairage public sont autant de leviers sur lesquels jouer. De nombreuses communes du PETR se sont déjà engagées dans de telles démarches, avec l'appui des Syndicats d'Énergie départementaux. Il convient donc de les généraliser à l'ensemble du territoire. Les zones d'activités intercommunales sont également concernées.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b>  <b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Nombre de communes engagées dans des démarches de modernisation de l'éclairage public  Nombre de communes pratiquant l'extinction nocturne</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

## Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Rénover les bâtiments publics</b>	<p>Le patrimoine de Terres de Lauragais est ancien. De nombreux projets de rénovation, extension ou création sont à l'étude.</p> <p>Dans ce cadre un audit énergétique du siège administratif a été programmé.</p> <p>Il y aura peut-être d'autres audits qui pourraient aboutir à la définition d'un programme de rénovation pluriannuel.</p> <p>La définition d'une doctrine en matière de performance environnementale des rénovations et constructions neuves (performance énergétique, qualité de l'air, matériaux biosourcés, label, ...). Cette doctrine pourrait alors servir de cadre de référence pour tous les projets.</p> <p>Projet en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude énergétique du siège en vue de sa rénovation et extension.</li> <li>- Réhabilitation d'un gymnase et construction d'un nouveau gymnase à Caraman.</li> <li>- Réaménagement des ateliers techniques à Caraman.</li> </ul>	TDL	<p>Vote budget au 9 avril</p> <p>Audit 2ème trimestre 2019 pour le siège</p> <p>Autres dernier trimestre 2019/Premier 2020</p>	<p>3M€ au total de travaux compter 8 000€ par audit énergétique</p>	<p>AC Environnement (BE) réalise l'audit énergétique</p> <p>Partenaires techniques vont participer tout au long du projet (architectes, entreprises travaux...) pour le siège</p>

## Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Accompagner les communes dans la modernisation de l'éclairage public</b>	<p>SDEHG : Suivi et diagnostic ainsi qu'une aide à la réalisation des travaux pour l'éclairage public des communes (aide financière proposée).</p> <p>SYADEN : - Réalisation d'un inventaire géoréférencé de l'éclairage public, L'inventaire permet d'avoir une connaissance des réseaux d'éclairage public et de répondre au DT-DICT. Analyse et définition d'un schéma de l'éclairage public avec programmation des travaux sur 30 ans. - Projets ponctuels "rue par rue", avec diagnostic complet et proposition de travaux - Subvention entre 40% et 60% des travaux.</p>	SYADEN/SDEHG/SDET	En cours		

<b>N° Fiche</b>	<b>3.2.1. Généraliser les dispositifs pour stimuler et accompagner la rénovation énergétique des logements et la construction de logements performants</b>					
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 3 – Une facture énergétique maîtrisée</b>  <b>Objectif stratégique 3.2. Mobiliser l'ensemble des acteurs</b></p> <p>Sur le territoire, la consommation d'énergie des bâtiments résidentiels représente 29 % des consommations totales d'énergie et 13 % des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit donc d'une question importante vis-à-vis des enjeux Climat-Air-Energie.</p> <p>Le territoire est aujourd'hui couvert par des Programme d'Intérêt Généraux départementaux qui cofinancent des rénovations, et par des Espaces Info Énergie qui apportent des conseils aux habitants et par des Conseillers en Energie Partagés qui appuient les communes pour mieux maîtriser leurs consommations et dépenses énergétiques. L'un des grands enjeux sera de compléter cette l'offre d'un véritable service public global de la rénovation énergétique au travers de la création d'une Plateforme territoriale de la Rénovation Énergétique.</p> <p>Par ailleurs, le territoire connaît des taux de croissance démographique importants et le SCoT prévoit une poursuite de ce développement sur les deux prochaines décennies. Ainsi, porter une attention sur la performance des constructions neuves est également important sur le Lauragais.</p>					
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 821 1310 890">X <b>Réduction des émissions de GES</b> <b>Séquestration carbone</b></td> <td data-bbox="1323 821 2029 890">X <b>Matériaux biosourcés</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 900 1310 970">X <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b> <b>Production et consommation d'ENR</b></td> <td data-bbox="1323 900 2029 970">X <b>Qualité de l'air</b> X <b>Adaptation</b></td> </tr> </table>		X <b>Réduction des émissions de GES</b> <b>Séquestration carbone</b>	X <b>Matériaux biosourcés</b>	X <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b> <b>Production et consommation d'ENR</b>	X <b>Qualité de l'air</b> X <b>Adaptation</b>
X <b>Réduction des émissions de GES</b> <b>Séquestration carbone</b>	X <b>Matériaux biosourcés</b>					
X <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b> <b>Production et consommation d'ENR</b>	X <b>Qualité de l'air</b> X <b>Adaptation</b>					
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Nombre de dossiers accompagnés par les EIE  Part du territoire couvert par une PTRE</p>					
<b>Prise en compte de l'EES</b>	<p>Les travaux peuvent induire des nuisances ponctuelles. Les nouveaux bâtiments peuvent également avoir un impact sur le paysage et les nuisances (par exemple bruit des pompes à chaleur).  Il est recommandé de prévoir des chantiers à faible nuisances et d'intégrer les enjeux patrimoniaux et les nuisances dans les projets.</p>					
<b>Commentaires</b>						

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Coordonner et promouvoir les EIE sur le territoire du PETR</b>	Coordonner et promouvoir les interventions des EIE existants, notamment via la réalisation d'une vidéo de promotion, d'affiches et autres outils de communication à destination des habitants du Pays Lauragais.	En cours		CAUE / EIE / CD31
<b>Faire évoluer les EIE vers des Plateformes Territoriales de Rénovation Énergétique</b>	Faire émerger une offre sur l'ensemble du territoire du PETR. Plusieurs pistes devront être étudiées, notamment l'évolution des EIE existants, la réflexion par EPCI et la possibilité de mutualisation à l'échelle du PETR. Cette réflexion devra être menée en articulation avec les réflexions au niveau régional et en partenariat avec les services EIE et CEP existants sur le territoire.	2021		CAUE / EIE Départements / SYADEN /SDEHG /ADEME /REGION

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Proposer un conseil juridique et financier</b>	Dans le cadre des rénovations, l'ADIL 31 propose un conseil : plans de financement, contrats avec les professionnels, dispositifs d'accès au droit, rapports locatifs, copropriété, impôts et fiscalité de l'immobilier, autorisation de construire, qualité de l'habitat. Le rôle de l'ADIL s'exerce en toute neutralité et objectivité.	ADIL31	En cours		
<b>Animer un EIE sur le territoire</b>	Proposer un conseil énergétique aux habitants grâce à des permanences dans toutes les communautés de communes -	CAUE31 & 81 - CD31 et 11	En cours		
<b>Animer le dispositif "Artisan de la Rénovation Énergétique en Occitanie"</b>	Emergence et consolidation de l'offre artisanale de rénovation énergétique performante : - état des lieux de l'offre locale en rénovation	CMA 11, CMA81 et PETR, GAL	2019-2021	60 000 €	

	énergétique des bâtiments, - accompagnement individuel d'entreprises, - animations locales, - émergences d'équipe d'artisans				
<b>Réaliser des Diagnostics énergie des entreprises artisanales</b>	Diagnostic énergie des entreprises artisanales. -10 % de consommation : études de facture, mise en place d'indicateurs, plan d'action	CMA11, CMA 81	2018-2020		

<b>N° Fiche</b>	<b>3.2.2. Vérifier que les bâtiments neufs soient à énergie positive</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 3 – Une facture énergétique maîtrisée</b>  <b>Objectif stratégique 3.2. Mobiliser l'ensemble des acteurs</b></p> <p>Les réglementations thermiques sont de plus en plus exigeantes, ainsi la RT2020 en cours de préparation devrait imposer des bâtiments à énergie positive et stockant du carbone par l'incorporation de matériaux biosourcés (issus de produits agricoles).</p> <p>S'assurer de ce niveau de performance et développer l'utilisation de matériaux biosourcés est donc un enjeu d'avenir.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b></p> <p><b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>X Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Nombre d'instructeurs formés à l'analyse des pièces RT</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>	<p>Les travaux peuvent induire des nuisances ponctuelles. Les nouveaux bâtiments peuvent également avoir un impact sur le paysage et les nuisances (par exemple bruit des pompes à chaleur). Notons que la création de ces logements n'est pas liée au PCAET, ce dernier se contentant de s'assurer de leur niveau de performance énergétique. Il est toutefois recommandé de prévoir des chantiers à faible nuisances et d'intégrer les enjeux patrimoniaux et les nuisances dans les projets (à intégrer dans les PLU).</p>	
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Animer le réseau ADS des instructeurs de permis de construire</b>	Organiser des échanges d'expériences. Contribuer à l'évolution des pratiques des instructeurs, notamment par le biais de formations, afin de vérifier la qualité des notices énergie. Utiliser le réseau ADS pour faire remonter les indicateurs relatifs à la performance énergétique des bâtiments, dont les bâtiments publics à énergie positive pour alimenter les outils de veille et de suivi du SCOT et PCAET du PETR.	En cours		EPCI, ATD, ABF, CAUE

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Animer le réseau ADS des instructeurs de permis de construire</b>	Formation des agents instructeurs ADS sur les notions de qualité architecturale, avec focus sur les dispositifs d'économie d'énergie (intégration panneaux solaires...)	CAUE31			PETR

<b>N° Fiche</b>	<b>3.2.3. Repérer et accompagner les personnes en situation de précarité énergétique</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 3 – Une facture énergétique maîtrisée</b>  <b>Objectif stratégique 3.2. Mobiliser l'ensemble des acteurs</b></p> <p>Une personne est en situation de précarité énergétique, lorsque son taux d'effort énergétique (TEE) est de 8% ou plus. Ainsi un ménage est considéré comme en situation de précarité énergétique lorsqu'il dépense 8 % de son revenu disponible dans les factures énergétiques de son logement. C'est un enjeu social important, qui s'accompagne dans les zones rurales du coût supplémentaire élevé de la mobilité, souvent en voiture individuelle.</p> <p>Le territoire est aujourd'hui couvert par des Programme d'Intérêt Généraux départementaux qui cofinance des rénovations afin de lutter contre la précarité énergétique.</p> <p>Mais il s'agit également de mettre en œuvre des actions de repérage de personnes en difficulté et d'accompagnement individuel en s'appuyant sur les acteurs sociaux.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b></p> <p><b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Nombre de travailleurs sociaux formés à la lutte contre la précarité énergétique          Nombre de dossier accompagnés par les PIG départementaux.</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Travailler avec les travailleurs sociaux au repérage des personnes en situation de précarité énergétique</b>	<p>La Communauté de Communes et le CIAS en cours de structuration n'ont pas de travailleurs sociaux réalisant des accompagnements individualisés des publics.</p> <p>Toute action de repérage ne pourra se faire qu'à travers les partenaires que sont la Maison des services au public sur le secteur Nailloux et les Maisons des Solidarités.</p> <p>La lutte contre la précarité énergétique est toutefois intégrée dans le projet social de territoire.</p>	CIAS	Au fil de l'eau		TDL, MDS - département-région

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Animer un programme d'Intérêt général (PIG) avec un volet précarité énergétique</b>	PIG porté par les Départements destiné à accompagner les publics modestes dans leurs travaux de rénovation énergétique ou de maintien à domicile pour les personnes âgées. Permettra d'atteindre l'objectif de rénovation énergétique des logements sous l'angle social (avec financements ANAH). Jusqu'en 2020.	CD11-CD31-CD81	En cours		

<b>N° Fiche</b>	<b>4.1.1. Limiter les projets de grande dimension à quelques projets choisis, maîtrisés et acceptés, sans consommer d'espace agricole à haute valeur agronomique</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 4 – Production d'énergie : des projets diversifiés et maîtrisés par les acteurs du territoire</b>  <b>Objectif stratégique 4.1. Promouvoir une diversité de moyens de production d'énergie adaptée à chaque territoire</b></p> <p>Les énergies renouvelables locales représentent 15% des consommations d'énergie finale du territoire qui sont à comparer aux objectifs de 23% en 2020 de la loi Grenelle, et des 32% en 2030 de la loi de transition énergétique.</p> <p>Le territoire bénéficie d'un fort potentiel de développement en particulier concernant les énergies éoliennes et solaires. Le potentiel pour le développement des énergies renouvelables est donc diversifié mais il s'agit de se doter de moyen permettant un fort développement dans un cadre maîtrisé et contrôlé par les collectivités. Il s'agit également de fournir un cadre pour que le territoire et ses acteurs bénéficient des retombées économiques de ce développement. Ainsi, ces outils doivent permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérer les potentiels : grandes surfaces inexploitées et proches des postes sources pour des champs PV, parkings et surfaces artificialisées pour des ombrières,</li> <li>- prendre en compte les autres enjeux environnementaux (biodiversité et paysage en particulier)</li> <li>- mener des démarches concertés dès l'amont des projets</li> <li>- Accompagner les élus dans les démarches</li> </ul>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b>  <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>X Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Part du territoire couvert par un schéma de développement des ENR localisé  Part du territoire bénéficiant d'une animation relative au développement des ENR.</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>	<p>Impact potentiel des grands projets en matière de continuités écologiques, de biodiversité et de paysage.  Le PCAET prévoit d'intégrer les enjeux environnementaux et paysagers dans les schémas de développement des ENR de manière à prendre en compte l'ensemble des enjeux des projets.</p>	
<b>Commentaires</b>		

## Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<p><b>S'assurer de l'existence de schémas de développement des ENR et d'une animation ENR sur tout le territoire</b></p>	<p>S'assurer qu'il existe sur l'ensemble du territoire du PETR : des schémas de développement des énergies renouvelables avec des données spatialisées, ces schémas doivent identifier le foncier disponible et à faible valeur agronomique, sans enjeux environnementaux et à proximité des postes sources ou mobilisables dans les futurs S3RenR en cours d'élaboration. Intégrer les schémas de développement ENR dans le SCoT et les documents d'urbanisme.</p> <p>S'assurer qu'il existe sur l'ensemble du territoire du PETR : des agents en charge du développement des ENR qui permettront de maîtriser les projets, d'associer les EPCI à leur montage et de développer des projets "chaleur".</p> <p>Ils devront notamment déployer le schéma des énergies renouvelables et animer les acteurs du territoire : recherche de porteurs, mobilisation de fonds, conseil aux élus, montage de projets, ect.</p> <p>Identification des gros consommateurs et mobilisation sur des projets. Faire émerger des projets co-financés et co-portés par les collectivités. Des moyens sont disponibles auprès de la Région et de l'ADEME pour financer ces postes développement des ENR.</p> <p>Intégrer les réseaux de chaleur à cette animation : identifier les principaux potentiels du territoire et faire des animations ciblées afin de faire émerger des projets. S'appuyer sur les partenaires compétents (SDEGH, CD11, Tryfil, Soleval)</p> <p>Ces 2 réflexions (schéma et animation) peuvent être portées par chaque EPCI ou par le PETR et devront s'appuyer sur les schémas existants (exemple de celui de la CCCLA ou du CD11).</p>	<p>2019-2021</p>		<p>EPCI Syndicats d'Energie ADEME Départements Région</p>

## Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Porter des projets de développement d'énergie renouvelable</b>	<p>Terres du Lauragais a inscrit l'accompagnement des porteurs de projet d'énergie renouvelable dans ses statuts.</p> <p>Elle assume ainsi un rôle de facilitateur et de soutien sur le projet ENR. Elle a favorisé le développement de projets éoliens et solaires sur le territoire. Elle est actuellement partenaire du projet d'ombrières photovoltaïque sur le parking du Lac de La Thesauque dont elle maîtrise le foncier.</p> <p>Elle continuera à assurer ce rôle de facilitateur à l'avenir.</p>	TDL	Projet ombrière 2020 sous réserve d'acceptation de la CRE, autres projets à 5 ans	Porté par l'entreprise	Hargassner Opérateurs éoliens Partenaires Solaire

<b>N° Fiche</b>	<b>4.1.2. Renforcer la production diffuse et les réseaux de chaleur en incitant l'ensemble des acteurs à la production d'ENR</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 4 – Production d'énergie : des projets diversifiés et maîtrisés par les acteurs du territoire</b>  <b>Objectif stratégique 4.1. Promouvoir une diversité de moyens de production d'énergie adaptée à chaque territoire</b></p> <p>Pour atteindre les objectifs en matière de développement des énergies renouvelables, il est essentiel à la fois de favoriser l'émergence de projets d'envergures et de diffuser de nombreux projets de plus faible dimension de manière diffuse. Pour cela il s'agit d'animer le développement de ces ENR auprès d'une grande diversité d'acteurs : habitants, collectivités, industriels et agriculteurs.</p> <p>Une diversité d'outils seront mobilisés dans cet objectif : sensibilisation, diagnostic et animation pour faire émerger des projets, accompagnement.</p> <p>Cette action concerne aussi bien les projets d'énergie renouvelable électrique que les projets de production de chaleur renouvelable qui sont par nature diffus et nécessitent une animation locale. Il s'agira notamment de développer les réseaux de chaleur biomasse sur le territoire.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b>  <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>X Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Part du territoire couvert par un cadastre solaire  Nombre de de réseaux de chaleur : en projet et existants</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>	<p>Impact potentiel des projets diffus sur le paysage, le cadre de vie et les nuisances. Concernant les réseaux de chaleur : Impact potentiel sur le cadre de vie (implantation des chaudières), nuisances potentielles lors de travaux. Question de la gestion de la ressource bois.</p> <p>Intégrer les enjeux environnementaux, patrimoniaux et les nuisances dans le schéma de développement des ENR. Travailler dans les PLU à l'intégration des ENR et s'appuyer sur le guide d'intégration existant. Pour les réseaux de chaleur, veiller à une alimentation locale, issue de forêts durablement gérées. Qualité urbaine des aménagements. Chantiers à faibles nuisances</p>	
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Réaliser et diffuser un cadastre solaire territorial</b>	Initier un cadastre solaire à l'échelle du territoire du PETR pour sensibiliser les particuliers aux bénéfices des ENR et flécher vers les acteurs pouvant les aider à porter les projets (CAUE / EIE, SYADEN...). Coordination pays si besoin émis par les communautés de communes, notamment en réponse aux règles du SRADDET en cours	2019-2021		

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Développer les énergies renouvelables sur les bâtiments publics</b>	Des projets d'énergie renouvelable ont été récemment réalisés sur le patrimoine de Terres du Lauragais : - Une installation de géothermie sur un gymnase (2015) - Remplacement du chauffage, par une pompe à chaleur performante sur une crèche. - 4 crèches sont équipées en chauffe-eaux solaires. Dans le cadre de son programme de rénovation ou du renouvellement des systèmes de chauffage, les solutions en énergies renouvelables sont systématiquement étudiées et privilégiées. Les toitures intercommunales n'offrent pas de potentiel intéressant en matière d'énergie photovoltaïque (surfaces et exposition non satisfaisantes). Etude faisabilité et rentabilité du photovoltaïque, EoleRes BE qui a fait l'étude	TDL	2ème trimestre 2019	22 000€ pour pompe crèche	BE thermiques / solaires, Installateurs de système de chauffage renouvelable

	(2016/2017)				
	Rénovation de la Fontasse, et gymnase et ateliers étude de mise en place d'énergies renouvelables				

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Etude d'opportunité pour les projets photovoltaïques des entreprises</b>	Apporter les 1ers éléments aux décideurs sur l'opportunité de mise en place d'une installation PV (projets en auto-consommation ou en revente) sur leur site. Mise en relation avec les bureaux d'études pour les études de faisabilité.	CCI	En cours		
<b>Etudier les potentiels de méthanisation</b>	<p>A partir d'études existantes qui éclairent sur le potentiel méthanogène d'intrants mobilisables sur le territoire, faire une pré-étude de faisabilité pour déterminer le nombre, le type et les lieux d'implantation possibles pour une/plusieurs unités de méthanisation sur le territoire.</p> <p>Cette étude de faisabilité a déjà été réalisée sur l'AUDE à la demande du Conseil départemental.</p> <p>Délivrer des études préliminaires gratuites pour évaluer les possibilités d'injection de biogaz (projets de méthanisation agricole) sur le réseau Téréga</p> <p>Raccordement au réseau de transport de gaz naturel de Téréga présent sur le territoire</p>	GRDF/ Téréga / CD11			

<p><b>Accompagner le développement des réseaux de chaleur au bois</b></p>	<p>Etudes pour la mise en place de réseaux de chaleur et accompagnement des porteurs de projet de réseaux de chaleur bois énergie (pour entreprises et collectivités).</p> <p>SYADEN : porter la maîtrise d'ouvrage de certains projets de réseau de chaleur</p>	<p>Mission bois énergie : SYADEN/SOLEVAL/Tryfil/SDEHG</p>	<p>En cours</p>		
---	--	---	-----------------	--	--

<b>N° Fiche</b>	<b>4.2.1. Des projets portés et financés par les collectivités et les habitants et l'auto-consommation</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 4 – Production d'énergie : des projets diversifiés et maîtrisés par les acteurs du territoire</b>  <b>Objectif stratégique 4.2. Réaliser des projets au service du territoire, de ses acteurs et habitants</b></p> <p>Aujourd'hui la facture énergétique du territoire est estimée à 230 M€ par an. Or l'immense majorité de cette somme quitte le territoire.</p> <p>L'objectif est ici de permettre aux collectivités et aux habitants du Lauragais d'être des acteurs du développement local des énergies renouvelable. Cela passe notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une implication des collectivités et une concertation des habitants en amont de démarche. Idéalement, ce sont les collectivités et les habitants qui impulsent la démarche</li> <li>- L'intégration des collectivités et habitant dans la gouvernance des projets,</li> <li>- L'implication des collectivités et habitants et dans le financement des projets : par exemple via des SEM, du crowdfunding ou des coopératives citoyennes.</li> </ul>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b>  <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>X Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Part des projets ENR : avec co-financement public, avec co-financement citoyen	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

## Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Favoriser le financement participatif des projets</b>	Un projet de parc éolien sur Calmont est en cours avec une part de financement participatif (crowdfunding). Terres de Lauragais veillera à proposer ce modèle dans les différents projets d'énergie renouvelable et étudiera la possibilité de participer également en tant que financeur public.	Porteurs privés	Au fil de l'eau		TDL

<b>N° Fiche</b>	<b>5.1.1. Proposer de nouvelles pratiques pour réduire les risques inondation, mouvement de terrain et incendie</b>	
	<b>Finalité 5 – Le Lauragais, résilient au changement climatique</b>	
	Objectif stratégique 5.1. Maîtriser les risques naturels	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p>Le territoire est soumis à une diversité de risques naturels qui peuvent être aggravés par les changements climatiques en court. En particulier le risque inondation, le risque retrait-gonflement d'argile et dans une moindre mesure le risque incendie de forêt qui ne concerne que la partie Est du Pays Lauragais</p> <p>Ainsi, l'engagement des intercommunalités dans les différents syndicats de gestion de rivières se poursuit pour continuer à limiter et à gérer le risque inondation sur le territoire.</p> <p>Les documents d'urbanisme intègrent le PPR inondation et mouvement de terrains. Concernant les inondations il est notamment prévu de réduire l'imperméabilisation des sols et d'améliorer la gestion des eaux de pluie</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<b>Réduction des émissions de GES</b> <b>Séquestration carbone</b> <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b> <b>Production et consommation d'ENR</b>	<b>Matériaux biosourcés</b> <b>Qualité de l'air</b> X <b>Adaptation</b>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Part des PLU proposant des actions de gestion des eaux à la parcelle	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Réduire l'imperméabilisation des sols et favoriser la bonne gestion des eaux de pluie dans les documents d'urbanisme</b>	<p>Le SCoT vise à améliorer la prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme locaux, par le maintien des zones d'expansion des crues, la protection des zones humides dans des secteurs à risques pour leur potentiel de rétention d'eau et la mise en œuvre de règles relatives à la gestion intégrée des eaux pluviales (limitation du ruissellement et de l'imperméabilisation, stockage, etc.). Il s'attache à maîtriser la ressource eau et recommande la réalisation de schémas directeurs de gestion des eaux pluviales et la réalisation d'études d'incidences sur les bassins versants concernés par une gestion sensible de la ressource ou confrontés à une situation de forte imperméabilisation.</p> <p>Le PETR élabore un guide d'application du SCOT permettant un meilleur accompagnement des Communes et Bureaux d'études en charge de l'élaboration des documents d'urbanisme en s'appuyant notamment sur les guides existants sur la perméabilisation des sols.</p>	En cours		CD31, CAUE 11, 31, 81, Etat, SDAGE, SAGEs,

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Réduire l'imperméabilisation des sols et favoriser la bonne gestion des eaux de pluie dans les documents d'urbanisme</b>	Mise à disposition et partage (ateliers, visites...) du référentiel densité et qualité urbaine et proposition de visites-ateliers sur des opérations d'aménagement	CAUE31	En cours		
<b>Mettre en œuvre des actions de gestion des risques inondation</b>	De nombreux syndicats sont présent sur le territoire et travaillent à la gestion des cours d'eau et à la maîtrise du risque inondation dans le cadre des SAGE Agout –	SMBA – SMMA-SBHG	En cours		

	Fresquel- Hers Mort Girou. Au changement climatique, ces risques peuvent s'aggraver et il est essentiel de poursuivre les actions engagées				
--	--	--	--	--	--

<b>N° Fiche</b>	<b>5.2.1. Promouvoir la récupération d'eau</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 5 – Le Lauragais, résilient au changement climatique</b>  <b>Objectif stratégique 5.2. Impliquer tous les secteurs dans l'économie d'eau</b></p> <p>Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, la généralisation de la récupération d'eau sur les toitures des bâtiments permettra de faire des d'économie d'eaux.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p>Réduction des émissions de GES  Séquestration carbone  Maîtrise de la consommation d'énergie  Production et consommation d'ENR</p>	<p>Matériaux biosourcés  Qualité de l'air  X Adaptation</p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Part du territoire couvert par une aide à l'acquisition de récupérateur d'eaux par les particuliers  Part de PLU préconisant ou imposant la récupération d'eau</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

## Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Mettre en place des récupérateurs d'eau</b>	Mettre en place des récupérateurs d'eau sur les sites de la collectivité pour économiser la ressource en eau pour l'arrosage des espaces verts attenants aux bâtiments	TDL	Projet à 5 ans	Acquisition des récupérateurs	Fournisseurs

<b>N° Fiche</b>	<b>5.4.1. Réduire les émissions de polluants atmosphériques et améliorer la qualité de l'air intérieur</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 5 – Le Lauragais, résilient au changement climatique</b>  <b>Objectif stratégique 5.4. Améliorer la qualité de l'air</b></p> <p>La quasi-totalité des actions relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de réduction de consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables a pour corolaire une baisse des pollutions atmosphériques.</p> <p>Les actions développées ici concernent donc le volet spécifique de la qualité de l'air intérieur.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b>  <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p> <p>X</p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Part des établissements accueillant du public ayant fait l'objet d'un diagnostic sur la qualité de l'air intérieur	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

## Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Réaliser des analyses et contrôles réguliers de la qualité de l'air</b>	<p>Un travail a été engagé autour des crèches parfois situées à proximité immédiate d'exploitations agricoles.</p> <p>La communauté de communes sensibilise les maires aux réglementations et les outille afin qu'ils puissent demander aux exploitants de respecter les réglementations.</p> <p>Des diagnostics de la qualité de l'air intérieur des bâtiments recevant du public ont été réalisés sur toutes les crèches du territoire et sont reconduits tous les deux ans depuis 2017.</p>	TDL	<p>Au fil de l'eau</p> <p>Contrôle tous les deux ans</p>	<p>Voir budget TDL contrôle de l'air des crèches</p> <p>C'est 1017,60 par contrôle donc 10176€ au total</p>	Mairies et exploitants agricoles
<b>Planter des arbres</b>	<p>Dans le cadre du projet arboretum sur le lac de la Thésauque une dizaine d'arbres sont plantés. Ces arbres ont des caractéristiques particulières, ce sont des espèces peu communes. L'idée à termes serait de créer un parcours pédagogique autour de ces différentes espèces.</p>	TDL	<p>Achat en été et plantation en automne</p>	<p>Enveloppe de 500€ pour acheter les arbres par an</p>	Potentiellement l'OT
<b>Intégrer du matériel électrique dans le parc d'outillage d'entretien</b>	<p>Actuellement l'ensemble du matériel motorisé pour l'entretien des espaces verts est thermique. Dans un souci d'économie de carburant et d'amélioration des conditions de travail des agents il faudrait intégrer du matériel électrique.</p>	TDL	<p>Projet à 5 ans</p>	<p>Enveloppe à définir annuellement pour changer au fur et à mesure le parc</p>	

<b>N° Fiche</b>	<b>6.1.1. Faire évoluer les formes urbaines</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 6 – Les enjeux air, énergie et climat intégrés à l’aménagement du Lauragais</b>  <b>Objectif stratégique 6.1. Aménager le territoire afin de réduire la portée des déplacements</b></p> <p>Au regard de la consommation d’espaces passée et de la croissance démographique prévue sur le territoire, la préservation des espaces non artificialisés est un des enjeux majeurs du SCoT, des PLU et du PCAET. En effet, relativement aux diagnostics du PCAET, les enjeux sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des formes urbaines permettant de limiter les besoins et la portée de déplacements,</li> <li>- Préserver les espaces naturels et agricoles dans une perspective de production locale et de séquestration carbone,</li> <li>- Consolider les trames vertes et bleues (TVB) et l’armature environnementale du territoire de façon à permettre la continuité des corridors écologiques, essentiels au maintien de la biodiversité, notamment dans le cadre d’un changement climatique</li> <li>- Limiter la fragmentation des espaces naturels due aux phénomènes d’urbanisation et traiter de manière appropriée les zones d’interface ville-campagne</li> </ul> <p>Il s’agit donc de maîtriser l’étalement tout en proposant des formes urbaines de qualité et attractives.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b></p> <p><b>X Maîtrise de la consommation d’énergie</b>  <b>Production et consommation d’ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b></p> <p><b>X Qualité de l’air</b></p> <p><b>X Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Part des PLU appliquant la prescription 78 du SCoT de manière ambitieuse  Évolution de l’artificialisation des sols</p>	
<b>Prise en compte de l’EES</b>	<p>L’évolution des formes urbaines a pour objectif de réduire les déplacements et leurs impacts, ainsi que de préserver les espaces naturels et agricoles. Elle doit s’accompagner de mesures relatives à la qualité des aménagements urbains pour ne pas dégrader les paysages et le cadre de vie. Il s’agit notamment d’articuler cette action avec le renforcement de l’attractivité des centres bourgs (6.1.2).</p>	
<b>Commentaires</b>	<p>A articuler avec la fiche objectif 6.1.2.</p>	

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Porter un SCoT prescrivant une diversification des formes urbaines</b>	<p>Le SCOT du Pays Lauragais préconise d'adapter le parc de logement collectif et groupé par un travail spécifique sur les formes urbaines. La Prescription 78 prévoit ainsi que les communes doivent adapter leurs formes urbaines aux différents contextes, dans le respect des objectifs de densité affichés dans le DOO ainsi que des formes urbaines existante et de l'identité du Pays Lauragais. La fiche technique n°4 du SCOT vient illustrer différentes formes urbaines permettant d'appliquer les objectifs de densité.</p> <p>Enfin, l'édition du guide de mise en application du SCOT viendra compléter l'accompagnement du PETR aux communes et Bureaux d'études dans la maîtrise de l'étalement urbain.</p>	En cours		CD31, CAUE 11, 31, 81, Etat

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Conseiller les collectivités sur l'urbanisme durable</b>	La CAUE accompagne les collectivités sur ce type d'actions	CAUE 11-31-81			

<b>N° Fiche</b>	<b>6.1.2. Renforcer l'attractivité des centres bourgs et les activités qu'elles accueillent</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 6 – Les enjeux air, énergie et climat intégrés à l'aménagement du Lauragais</b>  <b>Objectif stratégique 6.1. Aménager le territoire afin de réduire la portée des déplacements</b></p> <p>Le renforcement de l'attractivité des centres bourgs est une condition à la réduction de l'étalement urbain et des déplacements. Cette attractivité passe notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le renforcement de l'offre de commerces et de services,</li> <li>- La qualité des aménagements et le développement des espaces publics,</li> <li>- La prise en compte des déplacements piétons et cycles,</li> <li>- La végétalisation des espaces qui permet de réduire la chaleur dans les zones urbanisées,</li> <li>- Etc.</li> </ul> <p>Certaines communes sont engagées dans des démarches de revitalisation des centre-bourgs. Il s'agit de poursuivre cette dynamique.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b></p> <p><b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b></p> <p><b>X Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Nombre de centre bourg faisant l'objet d'une démarche de revitalisation  Part des démarches de revitalisation répondant aux objectifs de la fiche 6.1.2.</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Porter un SCoT prescrivant la redynamisation des centres bourgs</b>	<p>Le SCOT du Pays Lauragais s'attache à préserver et renforcer l'attractivité et la mixité des centre-bourgs grâce au maintien et à la revitalisation des commerces de proximité, à la sauvegarde et à la diversité de l'offre commerciale répondant aux besoins quotidiens des ménages et au renforcement des commerces traditionnels qui participent par ailleurs à l'identité du territoire.</p> <p>Le PETR partage cet objectif avec l'État, la Région et des Départements en étant partenaire de leurs opérations et dispositifs respectifs : Cœur de ville, contrat Bourg-centre (issu du Contrat Territorial Occitanie), cœur de village, dispositif centre-bourg...).</p>	En cours		Etat, Région, Départements, EPCI et Communes

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Revitalisation des centres bourgs</b>	De nombreux projets communaux sont en cours, notamment dans le cadre du dispositif régional Bourgs Centres : Nailloux, Villefranche, Caraman, etc.	Communes	Programme pluriannuel	Budgets des communes	PETR, TDL, Région, Départements

N° Fiche	<b>6.1.3. Développer l'offre numérique et les tiers-lieux</b>	
Descriptif et enjeux	<p><b>Finalité 6 – Les enjeux air, énergie et climat intégrés à l'aménagement du Lauragais</b>  <b>Objectif stratégique 6.1. Aménager le territoire afin de réduire la portée des déplacements</b></p> <p>Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire (38 %) et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacement est important.</p> <p>Pour réduire la portée des déplacements, développer des tiers-lieux et en particulier des espaces de co-working peut contribuer à réduire significativement les déplacements domicile travail. En effet ces tiers lieux permettent de développer une forme de télétravail sans désocialisation. Ils créent également des réseaux professionnels locaux, qui sont souvent porteurs de développement économique.</p> <p>Le PETR du Pays Lauragais anime une démarche afin d'aider les intercommunalités dans le développement de Tiers-Lieux sur le territoire.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>X Réduction des émissions de GES</li> <li>    Séquestration carbone</li> <li>X Maîtrise de la consommation d'énergie</li> <li>    Production et consommation d'ENR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux biosourcés</li> <li>X Qualité de l'air</li> <li>Adaptation</li> </ul>
Indicateurs de moyens	Nombre de tiers-lieux sur le territoire	
Prise en compte de l'EES		
Commentaires		

## Actions portées par le PÉTR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<p><b>Favoriser la création de tiers-lieux</b></p>	<p>En 2018, le PÉTR du Pays Lauragais a porté une étude d'opportunité et de faisabilité de création-développement de tiers-lieux. Celle-ci a permis le recensement des besoins en matière de tiers lieux sur le territoire, l'identification des acteurs sur le territoire et l'accompagnement des projets les plus avancés lors de l'étude (à l'image de la création du tiers lieux "COW-Lanta"). L'étude a également permis la formation des EPCI (qui ont la compétence économie sur le territoire) pour l'accompagnement des porteurs de projets et une boîte à outils a été mise à disposition sur le site internet du PÉTR. Cette étude a mis en avant l'importance de la mise en réseau des tiers lieux existant du territoire et l'accompagnement de nouveaux espaces adaptés aux besoins des habitants via une animation territoriale s'inscrivant en complémentarité avec les animations à des échelles départementales ou régionales. Le PÉTR pourra également organiser des événementiels sur la thématique des tiers lieux. Enfin, le PÉTR, à travers le GAL des terroirs du Lauragais et ses fonds leader, accompagne les porteurs de projets dans le développement de tiers lieux sur le territoire.</p>	<p>En cours</p>		<p>Région, Départements, communautés de communes, communes, Région</p>

## Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<p><b>Favoriser la création de tiers-lieux sur le territoire</b></p>	<p>Les tiers-lieux se développent sur le territoire. Un existe à Nailloux et un autre a ouvert en 2018 sur Lanta. Ces deux projets étant d'initiatives communales. 3 projets privés sont en émergence sur le territoire.</p> <p>Terres du Lauragais favorise le développement de ces espaces par l'accompagnement des opérateurs.</p> <p>L'immobilier d'entreprise est mobilisable pour des projets de tiers lieux.</p>	<p>Communes, porteurs privés</p>	<p>Dès 2019</p>	<p>Financement des postes d'animateur création ou reconversion de site</p>	<p>PETR, SPL DEPARTEMENT, TDL, Région</p>

<b>N° Fiche</b>	<b>6.2.1. Articuler SCoT-PLU et PCAET</b>									
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 6 – Les enjeux air, énergie et climat intégrés à l'aménagement du Lauragais</b>  <b>Objectif stratégique 6.2. Intégrer les enjeux air, énergie et climat dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement</b></p> <p>Le PETR porte le SCoT et le PCAET du Lauragais. C'est une chance pour le territoire car une partie des leviers d'actions relèvent des questions d'aménagement. Les Plans Locaux d'Urbanisme portés par les communes ou les intercommunalités doivent être compatible avec le PCAET.</p> <p>Les principaux leviers à activer dans les documents d'urbanisme sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre et favoriser le développement des énergies renouvelables,</li> <li>- Inciter la construction de logements performants énergétiquement et intégrant des matériaux biosourcés,</li> <li>- Travailler sur les formes urbaines de manière à rapprocher l'habitat des lieux d'emploi et de service, et faciliter les déplacements doux</li> <li>- Intégrer les enjeux d'adaptation au changement climatique : confort d'été, végétalisation pour réduction des îlots de chaleur, maîtrise des eaux de ruissellement, renforcer les trames vertes et bleues pour renforcer la biodiversité, limiter l'imperméabilisation et prendre en compte les risques.</li> </ul>									
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<table border="0"> <tr> <td><b>X Réduction des émissions de GES</b></td> <td><b>X Matériaux biosourcés</b></td> </tr> <tr> <td><b>X Séquestration carbone</b></td> <td><b>X Qualité de l'air</b></td> </tr> <tr> <td><b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b></td> <td><b>X Adaptation</b></td> </tr> <tr> <td><b>X Production et consommation d'ENR</b></td> <td></td> </tr> </table>		<b>X Réduction des émissions de GES</b>	<b>X Matériaux biosourcés</b>	<b>X Séquestration carbone</b>	<b>X Qualité de l'air</b>	<b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>	<b>X Adaptation</b>	<b>X Production et consommation d'ENR</b>	
<b>X Réduction des émissions de GES</b>	<b>X Matériaux biosourcés</b>									
<b>X Séquestration carbone</b>	<b>X Qualité de l'air</b>									
<b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>	<b>X Adaptation</b>									
<b>X Production et consommation d'ENR</b>										
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Part des PLU intégrant spécifiquement des prescriptions ou des recommandation (dans les règlements ou les OAP) en lien avec : le développement des ENR, la construction biosourcée, la récupération d'eau, la gestion des eaux de pluie à la parcelle, les déplacements doux, le renforcement de la TVB</p>									
<b>Prise en compte de l'EES</b>										
<b>Commentaires</b>										

## Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<p><b>Faciliter le développement des ENR dans les centres bourgs via le guide d'application du SCOT et l'actualisation de la charte architecturale et paysagère du Pays Lauragais</b></p>	<p>Dans un premier temps, actualisation du guide facilitant la mise en œuvre du SCOT en partenariat avec les CAUE et les ABF puis Actualisation la charte paysagère et architecturale du Pays et son volet EnR</p> <p>Actions de sensibilisation auprès des élus pour favoriser l'acceptation des EnR dans les centres-bourgs (visites d'opérations réussies, etc.).</p> <p>Animation d'ateliers d'échanges d'expérience.</p>	<p style="text-align: center;">En cours</p>		<p style="text-align: center;">CAUEs, Etat, Départements, ABF</p>
<p><b>Intégrer le PCAET dans le SCOT, ainsi que dans l'accompagnement des communes à sa mise en œuvre et dans son suivi et évaluation</b></p>	<p>Intégrer les objectifs du PCAET dans les révisions du SCOT, ainsi que dans l'accompagnement aux communes, et notamment via le guide d'application du SCOT à destination des communes, EPCI et leurs bureaux d'études</p> <p>Articuler les systèmes de suivi et évaluation des deux démarches ainsi que leurs révisions à venir.</p> <p>Proposer des actions communes de sensibilisation thématique auprès des élus/acteurs du territoire : densité, formes urbaines, EnR domestiques, intégration paysagère, etc.</p>	<p style="text-align: center;">En cours</p>		<p style="text-align: center;">Communes et leurs Bureaux d'études, EPCI, CAUEs, Etat, Départements, et autres PPA</p>

<b>N° Fiche</b>	<b>6.2.2. Réaliser des opérations d'aménagement durable</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 6 – Les enjeux air, énergie et climat intégrés à l'aménagement du Lauragais</b>  <b>Objectif stratégique 6.2. Intégrer les enjeux air, énergie et climat dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement</b></p> <p>Dans un territoire à forte attractivité, il est essentiel de porter une attention particulière aux nouveaux projets d'aménagement. Ainsi ces derniers devront également intégrer les enjeux Air-Energie-Climat, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La performance énergétique des bâtiments et le développement d'énergies renouvelables.</li> <li>- L'intégration de l'enjeu des déplacements dans tous les projets, notamment par le lien avec les centres bourgs.</li> <li>- La prise en compte de l'adaptation au changement climatique (confort d'été, réduction des îlots de chaleur et végétalisation, maîtrise des eaux de ruissellement).</li> </ul> <p>Le développement de l'utilisation des matériaux biosourcés, ...</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X Réduction des émissions de GES</li> <li>X Séquestration carbone</li> <li>X Maîtrise de la consommation d'énergie</li> <li>X Production et consommation d'ENR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X Matériaux biosourcés</li> <li>X Qualité de l'air</li> <li>X Adaptation</li> </ul>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Part des projets d'aménagement (ZAC, lotissements) menés selon des démarches de développement durable	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

## Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Réaliser des opérations d'aménagement durable</b>	Terres du Lauragais dispose de la compétence d'aménagement pour toute zone d'aménagement concertée (ZAC) de plus de 1 Ha. Il n'existe aucun projet à ce jour. Si à l'avenir cette compétence était activée, il s'agira alors d'intégrer des démarches d'urbanisme durable (type éco-quartier, AEU2, GES-OPAM, etc.)	TDL	Pas programmé à ce jour		PETR, divers partenaires en fonction des projets

<b>N° Fiche</b>	<b>6.2.3. Renforcer la trame verte et bleue et intégrer la nature en ville</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 6 – Les enjeux air, énergie et climat intégrés à l'aménagement du Lauragais</b>  <b>Objectif stratégique 6.2. Intégrer les enjeux air, énergie et climat dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement</b></p> <p>Le changement climatique augmente le risque d'extinction pour de nombreuses espèces, en raison du déplacement des aires climatiques, de la modification des chaînes alimentaires et de la structure des habitats.</p> <p>L'un des principaux leviers pour renforcer la résilience des espèces face au changement climatique est bien de protéger les écosystèmes, puisque plus un écosystème est fragile, moins il a de capacité à s'adapter aux changements climatiques.</p> <p>Il s'agit également de préserver une biodiversité ordinaire notamment par la prise en compte de la nature en ville.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b>  <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l'air</b>  <b>X Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Part des PLU participant à renforcer la TVB	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>	En lien avec les actions 5.3.1 ; 6.1.1. et 6.1.2	

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Animer une plateforme participative environnementale</b>	<p>L'objectif de cette action est de créer un outil de repérage de l'existant en menant une démarche de science participative. Il s'agit donc de proposer une plateforme en ligne permettant aux habitants de partager les espèces qu'ils recensent sur le territoire.</p> <p>Cet outil pourra également être utilisé dans le cadre du repérage de la Trame Verte et Bleue pour mieux la connaître et la préserver, conformément aux objectifs du SCoT.</p> <p>Exemple Atlas de la Biodiversité Communale (AMI soutenu par l'agence France de la biodiversité).</p> <p>Les communes et EPCI pourront être partenaires de cette démarche.</p>			EPCI, Communes, associations telles que Arbres et Paysages

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Recenser et préserver les arbres remarquables</b>	Recensement des arbres remarquables, communication sur ces arbres et sensibilisation des propriétaires ou des collectivités pour leur préservation.	Arbres et Paysages (Autan - 11 - 81)	En cours		
<b>Renforcer la trame verte et bleue avec la démarche CORRIBIOR</b>	CORRIBIOR est un projet régional, conduit et animé par les Fédérations des Chasseurs et les Opérateurs de l'Arbre et de la Haie Champêtre. Ce projet est soutenu par l'Europe, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique.	Fédération régionale des chasseurs / AFAHC Nature Occitanie Arbres et Paysages d'Autan	En cours		

<b>N° Fiche</b>	<b>7.1.1. Renforcer l'offre alternative à la voiture</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 7 – Des déplacements bas carbone</b>  <b>Objectif stratégique 7.1. Diversifier l'offre de mobilité</b></p> <p>Sur le territoire, hors transport autoroutier, les déplacements représentent 38% des consommations totales d'énergie et 34 % des émissions de gaz à effets de serre. Selon l'INSEE, en 2015, 87% des déplacements pendulaires (domicile – travail) se faisaient en véhicules thermiques personnels (hors motos).</p> <p>Ainsi, afin de réduire les consommations d'énergies et les émissions de GES liées aux transports, il est primordial de proposer une offre alternative de qualité aux véhicules personnels.</p> <p>Actuellement le PETR et les communautés de communes membres n'ont pas de compétences mobilité. Mais toutes souhaitent aujourd'hui s'engager sur cette thématique centrale en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et économiques.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b></p> <p><b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b></p> <p><b>X Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Part du territoire couvert par un plan de mobilité  Évolution de modes de déplacement domicile-travail</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

## Actions portées par le PÉTR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<p><b>S'assurer de l'existence de mesures favorisant la mobilité et de l'animation de leurs mises en œuvre sur tout le territoire</b></p>	<p>S'assurer de l'existence de plan de la mobilité rural et durable et de l'animation de la mise en œuvre de leurs actions sur tout le territoire.</p> <p>Il s'agit de renforcer la connaissance de la mobilité sur le territoire et améliorer l'offre de transport et son fonctionnement (Plans de déplacements inter-entreprises, mobilité partagée, co-voiturage, multi-modalité, etc.).</p> <p>La mutualisation permettrait au PÉTR d'inscrire le PÉTR dans les réflexions supra-territoriales, de monter des partenariats efficaces avec les Autorités Organisatrices des Transports et les territoires limitrophes, et d'anticiper les évolutions législatives sur la mobilité, et non-mobilité.</p> <p>Cette action pourra être mutualisée à l'échelle du PÉTR via des réponses à des appels à projets, notamment l'appel à projet "France mobilités" de l'ADEME. L'Appel à Projets « French Mobility -Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables » s'inscrit dans une démarche globale favorisant la mise en œuvre par les Territoires de projets de mobilités quotidiennes, durables, pour tous, innovantes sur le plan technique et/ou sociétal et/ou de la gouvernance du point de vue des projets déjà développés sur le territoire, répondant à un besoin local.</p>	<p>2019-2021</p>		<p>ADEME, Région</p>

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Mettre en place une stratégie de mobilité alternative</b>	<p>L'enjeu de la mobilité est majeur sur le territoire. Celui-ci est d'ailleurs classé prioritaire dans le schéma départemental d'accessibilité aux services publics (SDAASP). C'est donc l'un des grands thèmes de travail du projet de territoire.</p> <p>3 TAD sont en fonctionnement : 1 quotidien et 2 pour les jours de marché.</p> <p>3 gares ferroviaires sont également présentes, ce qui pose des enjeux de multi-modalité (liens avec le co-voiturage, les déplacements doux, les TAD). Les 2 sorties autoroutières présentent également des enjeux de multi-modalité.</p>	TDL	Déjà existant Phase diagnostique effectuée, réflexion sur les solutions à mettre en œuvre	131 750€ an pour le TAD actuellement	Prestataires de transport du TAD, DEPT (ligne HOP), SNCF, REGION

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Soutenir le développement des nouveaux modes alternatifs de déplacement comme le co-voiturage, l'auto-partage et les mobilités douces (volet mobilité du schéma d'accessibilité des services aux publics)</b>	Le schéma d'accessibilité des services aux publics de la Haute-Garonne intègre une série d'actions en faveur des alternatives à la voiture dont le développement du co-voiturage, les mobilités douces et l'auto-partage.	Conseil départemental 31	En cours		

N° Fiche	7.1.2. Renforcer les infrastructures cyclables et les services vélos	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 7 – Des déplacements bas carbone</b>  <b>Objectif stratégique 7.1. Diversifier l'offre de mobilité</b></p> <p>Le développement des déplacements doux et en particulier le vélo nécessite un aménagement du territoire spécifique afin d'être attractif et de pouvoir être utilisé en toute sécurité.</p> <p>Ainsi, favoriser les déplacements cyclables est un objectif qui s'articule fortement avec l'évolution des formes urbaines (PLU et projets d'aménagement) ainsi que la revitalisation des centres-bourgs. Mais les liaisons entre bourgs sont le principal manque du territoire à combler. Le développement des vélos-électriques, alternative d'avenir aux voitures sur ce type de trajets, viendront compléter l'offre. En centre-bourgs, comme en liaisons intercommunales, la sécurisation des aménagements et leur continuité est un élément essentiel.</p> <p>Au-delà des aménagements, le développement de déplacements doux passe également par le développement d'une offre de services notamment en matière de cycles.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X <b>Réduction des émissions de GES</b></li> <li><b>Séquestration carbone</b></li> <li>X <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b></li> <li><b>Production et consommation d'ENR</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Matériaux biosourcés</b></li> <li>X <b>Qualité de l'air</b></li> <li><b>Adaptation</b></li> </ul>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Linéaire de pistes cyclables reliant villes et les bourgs (linéaires hors cœurs de ville et cœur de bourgs)</p> <p>Nombre de jours de locations de VAE mis à disposition</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>	<p>La réduction des déplacements en véhicules thermiques individuels réduit toutes les nuisances et pollutions induites (bruit et qualité de l'air) ainsi que les risques de contamination des eaux (fuites). La création des pistes cyclables peut renforcer l'imperméabilisation des sols. Il est donc recommandé de prévoir la gestion des eaux de ruissellement dans les aménagements.</p>	
<b>Commentaires</b>		

## Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<p><b>Mettre à disposition des EPCI des vélos à assistance électrique pour initier le changement de pratiques de déplacements</b></p>	<p>Inspiré de la réussite d'un projet similaire porté par le territoire du PNR du Haut-Languedoc, partenaire du PETR, ce projet vise à mettre à disposition des intercommunalités des Vélos à Assistance Électrique, afin de permettre aux habitants, ou personnel administratif, d'expérimenter ce mode de déplacement pour les trajets loisirs ou domicile travail afin de faire évoluer leurs pratiques de déplacements.</p> <p>Ce projet prévoit la mise à disposition vélos par EPCI (proposition de 2 VAE et 1 VTT par EPCI, sous réserve du budget) qui en assureraient ensuite la gestion et le "petit entretien" (crevaisons..), ou la délégueraient à des associations existantes sur le territoires telle que l'association la Roue qui tourne pour les 2 EPCI audoises.</p> <p>Le PETR aurait en charge l'acquisition des Vélos ainsi que le coût l'entretien annuel, Il proposera également des modèles de convention de mise à disposition pour faciliter le rôle des EPCI et assurer une coordination d'ensemble.</p> <p>le projet prévoit également tout une communication associée visant à encourager les déplacements alternatifs à la voiture individuelle à énergie fossile.</p>	<p>2019</p>	<p>25 000 €</p>	<p>EPCI, association La roue qui tourne, PNR, ADEME</p>

## Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Réaliser un schéma des mobilité douces</b>	<p>Un schéma des mobilités douces est en projet sur le territoire avec une vocation touristique (cf. 1.2.2). Ce projet pourrait être élargi à la question des mobilités quotidiennes qui prend tout son sens avec l'essor des vélos à assistance électrique. Idéalement, ce schéma proposera une vision d'ensemble, permettant à chaque commune de réaliser les travaux progressivement, mais en cohérence avec le schéma.</p> <p>Ce schéma prévoira une diversité d'approches : véloroute, bandes cyclables, voie cyclable, adaptation de la voirie, espaces partagés en ville. Il proposera également le type d'aménagement nécessaire en fonction des situations (ronds-points, croisements, etc.). Il est souhaitable de le réaliser en concertation avec les associations cyclistes. Il traitera en particulier de la liaison avec le canal qui sert d'axe vers des pôles d'emplois. Projet à mettre en corrélation avec la réflexion sur les mobilités au sein du projet de territoire</p>	TDL	Pas programmable pour le moment		PETR, CDRP, département, Communes, leader...
<b>Assurer la gestion de la flotte de vélo électrique en location longue durée</b>	Assurer la gestion et l'entretien de la flotte de location de vélo-électrique mis à disposition par le PETR.	TDL	En projet - à 5 ans	Petit matériel d'entretien	PETR

## Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Réaliser des vélo-routes : Réseau Express Vélo</b>	Afin d'assurer une réponse efficace, l'Etat, la Région Occitanie, le Cd31, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités ont engagé conjointement des études proposant d'explorer des leviers d'actions prioritaires touchant toutes les mobilités. Le CD31 a donc réalisé une étude touchant 3 secteurs à fort enjeu (sud-est ; sud-ouest et ouest) pour la réalisation de Véloroutes départementales (Réseau Express Vélo).	Conseil départemental 31	En cours		

<b>N° Fiche</b>	<b>7.2.1. Renforcer le co-voiturage et le partage de véhicules</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 7 – Des déplacements bas carbone</b>  <b>Objectif stratégique 7.2. Accompagner les nouvelles pratiques de mobilité par une offre de services adaptée</b></p> <p>Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacements est important.</p> <p>Il faut donc accompagner et favoriser une diversité de nouveaux services à la mobilité afin de réduire l'utilisation des véhicules individuels. Il s'agira ici de favoriser le développement de solutions de co-voiturage et d'autopartage.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b></p> <p><b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b></p> <p><b>X Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Nombre d'aires de co-voiturage	
<b>Prise en compte de l'EES</b>	La réduction des déplacements individuels diminue toutes les nuisances et pollutions induites (bruit et qualité de l'air) ainsi que les risques de contamination des eaux (fuites). La création des aires peut renforcer l'imperméabilisation des sols. Il est donc recommandé de réaliser des aménagements de stationnements avec des sols perméables.	
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Favoriser le développement du co-voiturage des courtes distances sur le PETR</b>	<p>En complément des plateformes nationales qui sont essentiellement utilisées pour la longue distance, déployer une plateforme locale pour le co-voiturage des déplacements quotidiens. Il ne s'agira pas nécessairement de créer une plateforme mais plutôt de monter un partenariat avec une plateforme existante type Gotoo ou Rézo-Pouce et de communiquer massivement sur son existence sur tout le PETR. Il est également proposé de créer des liens à une échelle plus locale. Les gens peuvent s'inscrire sur une liste communale, renseigner leurs destinations usuelles, pour être ensuite mis en réseau. Ce projet vise ainsi à mutualiser une méthode de collecte de données à l'échelle CC / PETR et les sécuriser, via un kit de communication réalisé au PETR.</p> <p>Par ailleurs, en s'appuyant sur le travail mené dans le cadre de la commission culture du PETR, l'organisation d'un système de covoiturage dédié aux événements culturels du territoire est en réflexion sur le Pays Lauragais.</p>	2020		EPCI, Communes, associations

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Créer des aires de covoiturage</b>	<p>Un projet est en cours sur Nailloux, avec parcelle réservée pour co-voiturage. Il devrait être réalisé par le Conseil départemental 31.</p> <p>Des aires de co-voiturage spontanées existent sur le territoire et pourraient être progressivement repérées et aménagées.</p>	CD31	2020		CCTDL Communes, dont NAILLOUX

<b>Renforcer l'autopartage organisé ou entre particuliers</b>	Terres du Lauragais souhaite promouvoir l'autopartage et plusieurs pistes seront explorées : mise à disposition de véhicules en libres partage, réunions de promotion de l'autopartage entre particuliers ou entre entreprises et salariés, mise à disposition de véhicules de la flotte communautaire. Prendre exemple sur Rezo pouce.	TDL	En projet - à 5 ans		PETR, Plateforme d'autopartage
---	--	-----	---------------------	--	--------------------------------

<b>N° Fiche</b>	<b>7.2.2. Accompagner le développement des véhicules à motorisation alternative</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<b>Finalité 7 – Des déplacements bas carbone</b>	
	Objectif stratégique 7.2. Accompagner les nouvelles pratiques de mobilité par une offre de services adaptée	
	<p>Les déplacements sont le 1<sup>er</sup> poste en matière d'émissions de gaz à effet de serre (périmètre leviers d'actions locaux) et ont également un impact important en matière d'émissions de polluants atmosphériques.</p> <p>Il faut donc accompagner le renouvellement de la flotte de véhicules du territoire de manière à favoriser le développement de motorisations alternatives, moins polluantes et moins émettrices de gaz à effet de serre.</p> <p>Pour favoriser le développement de ce type de véhicules, il convient de créer une offre de services adéquate et intéressante : installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (réseau déjà en place sur le territoire), soutien aux filières de méthanisation pour le biogaz, places de stationnement réservées aux véhicules à motorisation alternative, soutien à l'acquisition de véhicules, ...etc. Le Pays Lauragais et les communautés de communes membres vont poursuivre la dynamique déjà enclenchée avec leurs partenaires.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<b>X Réduction des émissions de GES</b> <b>Séquestration carbone</b> <b>Maîtrise de la consommation d'énergie</b> <b>Production et consommation d'ENR</b>	<b>Matériaux biosourcés</b> <b>X Qualité de l'air</b> <b>Adaptation</b>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Emissions annuelles de polluants atmosphériques liés au déplacement de personnes. Nombre de bornes de recharges électriques sur le Pays Lauragais	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>S'inscrire dans la réflexion pour le déploiement de solutions en faveur d'un transport durable</b>	Soutenir les initiatives en faveur d'un transport fluvial alternatif à l'énergie fossile, tel que le projet de coopération inter-GAL. Accompagner le « zéro émission » du transport fluvial sur le canal du Midi et son système alimentaire (acquisition de bateaux alimentés par de l'énergie non fossile, mise en place de bornes de recharge, soutien à l'innovation et au développement d'initiatives sur le territoire ou déploiement d'expériences réussies, BioGNV ...).	2021 ou 2022		EPCI, SICOVAL, SEVEN, ADEME, territoires GAL voisins

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Développement des bornes de recharge électrique et de stations GPL</b>	Déploiement de la marque Révéo (Réseau public des Bornes de Recharge pour Véhicules Electrique) sur l'ensemble de la Région avec installation et entretiens des bornes de recharge.  Possibilité de bornes à la demande ou d'accompagnement de projets spécifiques (développement de véhicules partagés). Installation de bornes GPL sur le territoire.	Syaden / SDEHG/SDET	En cours		

<b>N° Fiche</b>	<b>7.2.3. Réduire l'impact du fret</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 7 – Des déplacements bas carbone</b>  <b>Objectif stratégique 7.2. Accompagner les nouvelles pratiques de mobilité par une offre de services adaptée</b></p> <p>Les livraisons de marchandises et de colis participent aux consommations d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Elles ont également un impact négatif sur la qualité de l'air et produisent des nuisances sonores.</p> <p>Afin de réduire l'impact du fret plusieurs pistes de travail sont à engager :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter le trafic des poids lourds en centre bourg</li> <li>- Mettre en place des politiques relatives aux livraisons de derniers km et proposer des solutions mutualisées pour la livraison de colis</li> <li>- Développer le GNV et surtout le bio-GNV sur le territoire</li> <li>- Accompagner les acteurs de la logistique à la transformation de la filière</li> </ul>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b></p> <p><b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b></p> <p><b>X Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Évolution de la part de poids lourds dans le trafic (comptages routiers sur routes départementales)          Nombre de bornes GNV à destination des poids-lourds</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>S'inscrire dans la réflexion pour le déploiement de solutions BioGNV</b>	En partenariat avec le Sicoval, réfléchir au déploiement de solutions en faveur d'un transport durable de type bio GNV et accompagner leur mise en œuvre de manière coordonnée sur le territoire.	2021 ou 2022		EPCI, SICOVAL, SEVEN, ADEME, territoires GAL voisins

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Réduire l'impact du fret</b>	<p>Dans le cadre de ses compétences, une démarche d'optimisation de la collecte des déchets est en cours. Celle-ci doit permettre réduire les consommations de carburant et leurs corollaires (pollution atmosphérique, émissions de gaz à effet de serres, bruit).</p> <p>Tout dépend du scénario qui sera choisi par les élus, deux des trois scénarios n'auront pas d'influence sur l'impact du fret.</p> <p>Terres Lauragais promeut également le développement des points de livraisons chez les commerçants du territoire, ou dans des box sécurisés, afin de réduire les déplacements liés aux livraisons de marchandises. Pas vraiment une action mise en place par la collectivité.</p>	TDL	CF Projet optimisation collecte	CF Projet optimisation collecte

### Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Mailler le territoire de stations GNV/BioGNV</b>	Développer les infrastructures de ravitaillement (et notamment pour les gros véhicules). GRDF et Seven peuvent aider à conduire une animation de ce sujet	GRDF et Seven TERECA	2020-2023		

	<p>auprès des utilisateurs locaux potentiels (entreprises de transport, collectivités pour les TC, bennes à ordures etc.) au travers de réunions d'informations et proposer un scénario d'implantation de stations en fonction des besoins recensés et notamment (mais pas que) avec l'arrivée d'une plateforme SOCAMIL. Dans le cadre de Seven, le SIVOM développe sa flotte roulant au GNV.</p>				
--	---	--	--	--	--

<b>N° Fiche</b>	<b>8.1.1. Sensibiliser et informer les acteurs et les habitants</b>									
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 8 – Animation et coordination du PCAET</b>  <b>Objectif stratégique 8.1. Mobiliser tous les acteurs</b></p> <p>Le Pays Lauragais et ses communautés de communes membres ont de nombreuses capacités d’actions et elles ont la responsabilité d’organiser toutes les conditions de réussite pour le territoire. Sur bien des thèmes, elles peuvent mettre en place un contexte favorable à la mise en mouvement des acteurs et des habitants, mais elles ne peuvent pas agir à leur place. Il est donc essentiel de mettre en place une communication large en direction du grand public et de l’ensemble des acteurs du territoire.</p> <p>Les objectifs de cette communication sont multiples. Il s’agit en particulier de bien informer sur la diversité des enjeux, de lever les freins à l’action et de renforcer l’acceptabilité des projets. Il s’agit surtout d’informer sur leurs capacités d’actions de chacun et sur les résultats qui seront ainsi obtenus.</p> <p>Une stratégie de mobilisation pour la mise en œuvre du PCAET doit maintenant être définie et mise en œuvre.</p>									
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 756 1317 783"><b>X Réduction des émissions de GES</b></td> <td data-bbox="1330 756 2031 783"><b>X Matériaux biosourcés</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 794 1317 821"><b>X Séquestration carbone</b></td> <td data-bbox="1330 794 2031 821"><b>X Qualité de l’air</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 833 1317 860"><b>X Maîtrise de la consommation d’énergie</b></td> <td data-bbox="1330 833 2031 860"><b>X Adaptation</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 871 1317 898"><b>X Production et consommation d’ENR</b></td> <td></td> </tr> </table>		<b>X Réduction des émissions de GES</b>	<b>X Matériaux biosourcés</b>	<b>X Séquestration carbone</b>	<b>X Qualité de l’air</b>	<b>X Maîtrise de la consommation d’énergie</b>	<b>X Adaptation</b>	<b>X Production et consommation d’ENR</b>	
<b>X Réduction des émissions de GES</b>	<b>X Matériaux biosourcés</b>									
<b>X Séquestration carbone</b>	<b>X Qualité de l’air</b>									
<b>X Maîtrise de la consommation d’énergie</b>	<b>X Adaptation</b>									
<b>X Production et consommation d’ENR</b>										
<b>Indicateurs de moyens</b>	Nombre d’actions de sensibilisation mis en œuvre et nombre de participants									
<b>Prise en compte de l’EES</b>										
<b>Commentaires</b>										

## Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Organiser une Fête annuelle de l'énergie</b>	Organiser des actions de sensibilisation auprès des habitants et professionnels du PETR du Pays Lauragais de type : - Conférences, débats, projections - activités pédagogiques - Possibilité de discuter avec des professionnels pour étudier la faisabilité des projets des particuliers - Séminaire de l'éclairage public A organiser avec les partenaires	2020 et suivantes		
<b>Mobiliser les communautés de communes sur l'adaptation au changement climatique</b>	Dans ce premier programme d'actions, le traitement des enjeux liés à la question de l'adaptation au changement climatique n'a pas été priorisé dans les actions retenues. De nombreuses actions existent tout de même sur le territoire notamment sur la gestion de l'eau et des risques. L'objectif de cette action est de mener une démarche de sensibilisation et d'animation des communautés de communes pour renforcer la prise en compte des enjeux adaptation dans le cadre de la démarche d'amélioration continue du PCAET.	2020 et suivantes		
<b>Mobiliser et sensibiliser les habitants</b>	Organiser des évènements de sensibilisation (ex : Nuit de la thermographie) en partenariat avec les EIE/CAUE du territoire.	En cours		EIE/ CAUE
<b>Réaliser une cartographie d'information sur les services de développement durable sur le territoire</b>	Cartographier l'ensemble des services environnementaux sur le territoire (déchets, énergie, plateformes de co-voiturage, bornes de recharges électriques, ...). Faire une version interactive en ligne.	2021		EPCI et acteurs porteurs des démarches
<b>Créer et animer un réseau d'échange de bonnes pratiques</b>	Créer un réseau d'élus et d'agents. Organiser régulièrement des temps de présentation et d'échanges sur des sujets concrets et opérationnels. Faire témoigner des collectivités ayant mis en œuvre des actions (exemple du RICE sur la réduction de l'éclairage public). Organiser des voyages d'études pour démontrer l'intérêt et la faisabilité de certains projets	En cours		

	Exemples de thèmes traités : jardins partagés et ville comestible, achats durables, lutte contre le gaspillage alimentaire, eau, développement de projets d'EnR citoyens etc.			
<b>Poursuivre et renforcer l'animation des acteurs par secteur</b>	En tant qu'animateur du PCAET, le PETR, avec l'appui du GAL des Terroirs du Lauragais mène des actions d'animation et de mobilisation des acteurs. Il s'agit de continuer à faire émerger des actions partenariales en lien avec le PCAET (secteur agricole, industriel et associatif).	En cours		

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Mobiliser et sensibiliser les habitants</b>	De nombreuses actions de sensibilisation sont en cours sur le territoire, en particulier dans le secteur des déchets (prévention des déchets et tri). Les actions sont portées par les ambassadeurs du tri : animation en milieu scolaire, évènements, marchés, réunions publiques, port- à-porte. Des actions de sensibilisations auprès des scolaires sont également menées dans le cadre des Centres de Loisirs associés à l'école (CLAE). Au-delà de la thématique déchets, de nombreux thèmes pourront être abordés, en lien avec l'alimentation ou l'énergie et l'économie d'eau.	TDL	Déjà existant	30 000€/an poste ambassadeur 12000€/an de budget pour les supports de communication	ADEME ECO ORGANISMES

## Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Organiser des évènements et diffuser de l'information auprès des habitants</b>	Sensibilisation aux économies d'énergie, aux écogestes et à la rénovation énergétique Nuits de la thermographie	EIE	2020 et suivantes		SIPOM sur la thématique déchets
<b>Mobiliser et sensibiliser les habitants</b>	Organiser les évènements de sensibilisation sur la diversité des thématiques du PCAET. Des conférences thématiques (rénovation thermique, photovoltaïque, confort d'été, les énergies renouvelables...), les nuits de la thermographie, des prêts d'expositions, des actions auprès des scolaires, ...	CAUE, EIE, SIPOM, etc.	En cours		

<b>N° Fiche</b>	<b>8.1.2. Former les acteurs</b>									
	<b>Finalité 8 – Animation et coordination du PCAET</b> <b>Objectif stratégique 8.1. Mobiliser tous les acteurs</b>									
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p>Les élus et les agents du Pays, des communautés de communes et des communes ont en charge la mise en œuvre des politiques et actions Climat-Air-Énergie dans le cadre de leurs compétences. Or, de nombreuses thématiques de travail sont émergentes et sont peu connues dans leurs enjeux comme dans les modalités pratiques de mise en action.</p> <p>Ainsi, apporter des informations aux élus, notamment par le témoignage d'autres élus, l'échange de bonnes pratiques ou des visites de terrain permet de faire connaître des modalités d'actions éprouvées.</p> <p>Au niveau des services il s'agit d'identifier pour chacun quels sont les besoins en information, formation, outils pratiques et organisation pour intégrer au mieux ces enjeux dans les pratiques professionnelles.</p> <p>Il est également prévu d'élargir ce soutien en démultipliant les appuis et formations auprès d'une diversité d'acteurs du territoire.</p>									
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 756 1317 783"><b>X Réduction des émissions de GES</b></td> <td data-bbox="1330 756 2031 783"><b>X Matériaux biosourcés</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 794 1317 821"><b>X Séquestration carbone</b></td> <td data-bbox="1330 794 2031 821"><b>X Qualité de l'air</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 833 1317 860"><b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b></td> <td data-bbox="1330 833 2031 860"><b>X Adaptation</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 871 1317 898"><b>X Production et consommation d'ENR</b></td> <td></td> </tr> </table>		<b>X Réduction des émissions de GES</b>	<b>X Matériaux biosourcés</b>	<b>X Séquestration carbone</b>	<b>X Qualité de l'air</b>	<b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>	<b>X Adaptation</b>	<b>X Production et consommation d'ENR</b>	
<b>X Réduction des émissions de GES</b>	<b>X Matériaux biosourcés</b>									
<b>X Séquestration carbone</b>	<b>X Qualité de l'air</b>									
<b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>	<b>X Adaptation</b>									
<b>X Production et consommation d'ENR</b>										
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Nombre de réunions d'échanges d'expérience organisées entre élus</p> <p>Nombre de formations et de participants</p>									
<b>Prise en compte de l'EES</b>										
<b>Commentaires</b>										

## Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Organiser des formations à destination des EPCI</b>	Organiser des sessions de formation à destination des élus et des agents des EPCI sur les thèmes du PCAET. Par exemple : Eco-conduite, projet participatif ENR, alimentation, etc. Proposer un programme de formation "diffusable" (le PETR forme les EPCI, qui forment ensuite leurs communes ou leurs acteurs, etc.)	En cours		ECLR

<b>N° Fiche</b>	<b>8.2.1. Piloter la démarche</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 8 – Animation et coordination du PCAET</b>  <b>Objectif stratégique 8.2. Piloter et suivre le PCAET</b></p> <p>Par nature le PCAET implique la totalité des compétences exercées par le Pays Lauragais et les communautés de communes, et même les dépasse. Dès lors le pilotage de la démarche suppose un fonctionnement transversal. Il s’agit donc de pérenniser dans le temps des instances de pilotage technique et politique qui associent largement les différentes compétences du PETR et des intercommunalités ainsi que des partenaires.</p> <p>La gouvernance mise en place pour le suivi du PCAET sera le prolongement des instances mises en place pour l’élaboration du PCAET : instances de pilotage définie pour chaque communauté de communes et comité de pilotage partenarial au sein au niveau du PCAET. Chaque communauté de communes a également identifié un service et un élu référent en complément de ceux déjà en place au niveau du PETR.</p> <p>Le dispositif de pilotage est détaillé dans la note « Dispositif de suivi et évaluation »</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b>  <b>Maîtrise de la consommation d’énergie</b>  <b>Production et consommation d’ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l’air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	<p>Nombre de réunions de pilotage organisées par an par EPCI  Nombre de réunions de pilotage organisées par le PETR par an et nombre et diversité des participants</p>	
<b>Prise en compte de l’EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Organiser le système de pilotage et la coordination du PCAET</b>	En tant que coordinateur du PCAET, le PETR propose un système de pilotage. Celui-ci s'appuie sur des revues de projet à l'échelle des EPCI et l'organisation de comité de pilotage par EPCI et à l'échelle du PETR.	2019		EPCI
<b>Etre un centre de ressources pour la mise en œuvre d'actions sur le climat, l'air et l'énergie</b>	Les chargés de mission du PETR sont des ressources pour les services des EPCI et les soutiennent dans la mise en œuvre des actions de leur PCAET. Il s'agit également de faire le lien entre les actions PCAET et les autres projets portés par le PETR et de faire de chaque chargé de mission un ambassadeur des actions PCAET dans ses projets et sur le terrain.	En cours		EPCI

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Participer au système de pilotage</b>	La Commission transition énergétique est en charge du suivi de la démarche et son président est l' élu référent. Un service et un agent référent seront également identifiés et serviront de relais auprès de l'ensemble des services. Une réunion de suivi technique annuelle et une réunion de validation politique auront lieu annuellement.	TDL	2019	Poste de chargé de mission 25 000€/an	PETR

<b>N° Fiche</b>	<b>8.2.2. Suivre et évaluer le PCAET</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 8 – Animation et coordination du PCAET</b>  <b>Objectif stratégique 8.2. Piloter et suivre le PCAET</b></p> <p>Le Pays Lauragais et ses communautés de communes s’engagent dans un processus d’amélioration continue leur permettant de suivre et d’évaluer régulièrement l’atteinte des objectifs.  Ainsi, conformément au décret relatif au PCAET, une démarche de suivi et évaluation a été définie. Elle prévoit un suivi annuel des actions et une évaluation stratégique et participative tous les 3 ans.  La mise en œuvre de cette démarche de suivi suppose bien sûr la pérennisation des moyens techniques et financiers nécessaires à sa réalisation.  Voir le dispositif de suivi-évaluation du PCAET.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b>  <b>Maîtrise de la consommation d’énergie</b>  <b>Production et consommation d’ENR</b></p>	<p><b>Matériaux biosourcés</b>  <b>Qualité de l’air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Mise en œuvre de la démarche de suivi et évaluation	
<b>Prise en compte de l’EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Coordonner une démarche de suivi et évaluation partagée</b>	<p>En tant que coordinateur du PCAET, le PETR porte une démarche de suivi et évaluation. Celle-ci doit se décliner au sein de chaque EPCI. Pour cela le PETR propose une démarche et des outils.</p> <p>Il est également prévu d'optimiser le suivi du PCAET pour qu'il soit le plus transversal possible et permette une évaluation plus globale des actions du PETR.</p>	2019		EPCI

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Participer à la démarche de suivi et évaluation</b>	<p>Un suivi annuel du programme d'actions sera réalisé. Le programme évoluera dans une logique d'amélioration continue.</p> <p>Les données de suivi seront transmises au PETR dans le cadre du suivi global du PCAET. Les élus et services référents participeront aux réunions de suivi et évaluation organisées par le PETR.</p>	TDL	2020	Poste de chargé de mission 25 000€/an	PETR

<b>N° Fiche</b>	<b>8.3.1. Mener une démarche d'exemplarité interne</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 8 – Animation et coordination du PCAET</b>  <b>Objectif stratégique 8.3. Mener une démarche d'exemplarité interne</b></p> <p>Le programme d'actions du PCAET est très fortement tourné vers la mise en œuvre de compétences territoriales. Il s'agit ainsi de préparer le territoire et ses acteurs aux changements à venir et de mettre en œuvre les conditions de ce changement.</p> <p>Mais le Pays Lauragais et ses communautés de communes, en tant que structures porteuses du PCAET qui se doivent d'être exemplaires sur leur propre fonctionnement. Il s'agit donc ici de formaliser des programmes d'actions internes relatifs à la gestion du patrimoine et des services des collectivités.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X Réduction des émissions de GES</li> <li>X Séquestration carbone</li> <li>X Maîtrise de la consommation d'énergie</li> <li>X Production et consommation d'ENR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X Matériaux biosourcés</li> <li>X Qualité de l'air</li> <li>X Adaptation</li> </ul>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Part des structures porteuses (PETR et EPCI) menant une démarche d'exemplarité interne formalisée	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Mener une démarche d'exemplarité interne</b>	Le PETR s'engage dans une démarche d'exemplarité interne, dont : Mener une politique d'achat durable Envisager l'acquisition d'un véhicule électrique pour les agents Dématérialisation (courriers, délibérations, etc.), développer des pratiques plus vertueuses (moins d'impression, favoriser le recto/verso NB, limiter l'utilisation de bouteilles en plastique, inciter au covoiturage des élus lors des réunions, etc. Acquérir , utiliser et prêter des Ecocups. Acheter un composteur et sensibiliser les agents au tri sélectif des déchets, etc.	2019 et suivantes		EPCI

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Mener une démarche d'exemplarité interne</b>	Terre du Lauragais s'engage dans une démarche d'exemplarité interne. Au-delà des points déjà abordés (achat responsables, rénovation des bâtiments et énergie renouvelable, gestion de la flotte de véhicules : renouvellement du parc de véhicules, intégration de véhicules électriques, voire de vélo à assistance électrique). Des actions de sensibilisation interne seront organisées. Un plan de formation sera organisé afin d'intégrer la prise en compte des enjeux énergie-climat par métier.	TDL	Au fil de l'eau		PETR, ADEME, ECO Organisme

<p><b>Mettre en place un plan de déplacement de l'administration (PDA)</b></p>	<p>Il s'agit d'un volet spécifique de la démarche d'exemplarité interne visant à mettre en place une série d'actions de manière à permettre aux agents de la communauté de communes de réduire leur utilisation de la voiture thermique individuelle dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail ou professionnels. - Interface numérique pour le covoiturage entre agents de la collectivité</p>	<p>TDL</p>	<p>Au fil de l'eau</p>	<p>En fonction du projet (véhicules, plateforme...)</p>	<p>Selon le projet</p>
<p><b>Mener une démarche d'exemplarité interne</b></p>	<p>Certification BREEM du bâtiment de l'office du Tourisme et respect de la démarche environnementale du Village des Marques. Guides des bonnes pratiques environnementales réalisés en interne avec le personnel et mis en place. Actions spécifiques sur les déchets et la réduction des consommations d'énergie.</p>	<p>Office du Tourisme</p>	<p>à 5 ans</p>	<p>OT</p>	<p>Village des marques</p>
<p><b>Permettre le télé-travail pour les salariés</b></p>	<p>Mise en place du télétravail au sein de la collectivité en cours de réflexion. En lien avec la thématique du temps de travail et également avec le bien-être au travail. Doit permettre de limiter les déplacements domicile-travail tout en assurant la continuité des services.</p>	<p>TDL</p>	<p>2020</p>	<p>60000</p>	<p>Prestataires informatique</p>

<b>N° Fiche</b>	<b>8.3.2. Mener des démarches d'achats publics responsables</b>	
<b>Descriptif et enjeux</b>	<p><b>Finalité 8 – Animation et coordination du PCAET</b>  <b>Objectif stratégique 8.3. Mener une démarche d'exemplarité interne</b></p> <p>Parmi les leviers d'exemplarité interne celui des achats publics présente quelques particularités importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il permet d'avoir un effet levier sur les autres acteurs du territoire : en privilégiant les circuits courts, les pratiques environnementales et socialement responsables ((demande d'écolabels, de certifications, d'utilisation de produits labellisés...))</li> <li>- Ils doivent respecter les critères du code des marchés publics.</li> </ul>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p><b>X Réduction des émissions de GES</b>  <b>Séquestration carbone</b>  <b>X Maîtrise de la consommation d'énergie</b>  <b>Production et consommation d'ENR</b></p>	<p><b>X Matériaux biosourcés</b>  <b>X Qualité de l'air</b>  <b>Adaptation</b></p>
<b>Indicateurs de moyens</b>	Part des marchés publics intégrant des clauses environnementales (par EPCI et pour le PETR, en nombre et en valeur)	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Commentaires</b>		

### Actions portées par le PETR du Pays Lauragais

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Mener une démarche d'achat public responsable et partager les pratiques</b>	<p>Dans le cadre de sa démarche d'exemplarité interne, le PETR intégrera des clauses environnementales dans ses marchés.</p> <p>Il proposera aux communautés de communes des partages de bonnes pratiques et des mutualisations, notamment dans le cadre des réseaux techniques qu'il anime.</p>	2019 et suivantes		EPCI

### Actions spécifiques à Terres du Lauragais

Nom	Descriptif	Porteur	Calendrier	Budget	Partenaires
<b>Mener des démarches d'achats publics responsables</b>	<p>Des clauses environnementales sont déjà intégrées dans de nombreux marchés lancés par Terres du Lauragais, tels que l'achat de Bennes à ordures ménagères ou le marché voirie.</p> <p>Il s'agira d'étendre ces pratiques de manière à intégrer des éléments environnementaux dans l'objet des marchés chaque fois que cela est pertinent (en particulier pour favoriser les circuits courts ou l'utilisation de produits issus du recyclage).</p> <p>Il est prévu de sensibiliser voire de former le service des marchés afin de généraliser l'intégration des clauses environnementales dans les marchés.</p>	TDL	Selon passage des marchés publics (un nombre conséquent en 2019)		ADEME (proposé des formations) Candidats / marchés

## Annexe : les actions des communes

### La démarche de collecte

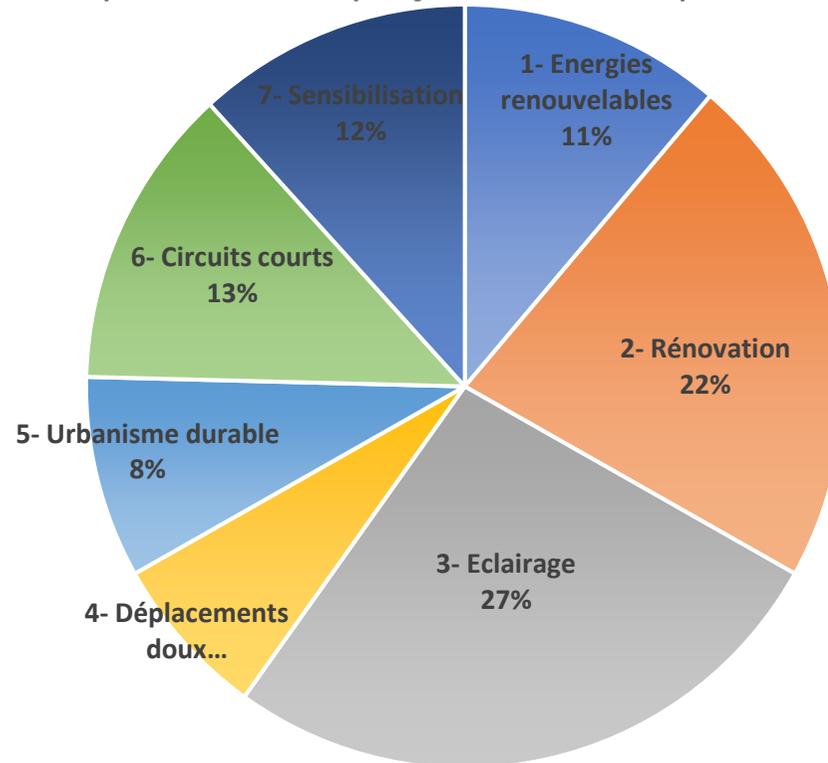
La réalisation d'un questionnaire auprès des communes a permis d'identifier des actions en cours portées par les 167 communes. L'analyse des réponses permet également d'identifier les thématiques les plus mobilisatrices sur le territoire.

**56 communes sur 167 ont répondu**

#### Nombre de communes ayant engagé une démarche, par thématique

	1- Energies renouvelables	2- Rénovation	3- Eclairage	4- Déplacements doux	5- Urbanisme durable	6- Circuits courts	7-Sensibilisation
Nombre de communes engagées	21	41	50	13	16	24	22
Part des communes engagées	38%	73%	89%	23%	29%	43%	39%

## Répartition des projets identifiés par thèmes



## Les actions des communes des Terres du Lauragais

Nombre de communes membres de la communauté de communes des Terres du Lauragais : 58

Nombre de réponses : 19

Taux de réponse : 33 %

Communes ayant répondu : Le Faget, Saint Germier, Lanta, Loubens-Lauragais, Saint Rome, Folcarde, Saussens, Beateville, Cessales, Calmont, Lagarde, Montclar-Lauragais, Caraman, Villenouvelle, Trébons sur la Grasse, Lux, Gardouch, Le Cabanial, Saint Pierre de Lages.

### Nombre de communes ayant engagé une démarche, par thématique

	1- Energies renouvelables	2- Rénovation	3- Eclairage	4- Déplacements doux	5- Urbanisme durable	6- Circuits courts	7-Sensibilisation
<b>Nombre de communes engagées</b>	6	13	18	2	6	7	7
<b>Part des communes engagées</b>	32%	68%	95%	11%	32%	37%	37%

Les actions identifiées par le questionnaire ont été complétées par des actions communales recensées lors de différents séminaires et ateliers de concertation.

Communes	En cours	En projet
<b>Le Faget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de lampes à LED et diminution de l'éclairage public dans la nuit</li> <li>Changement des fenêtres et des volets de la mairie</li> </ul>	
<b>Saint Germier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rénovation de l'éclairage public de la commune avec SDEHG</li> <li>Plantations arbustes en centre bourg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Journée pédagogique avec l'association "Arbres et Paysages d'Autan Classe CM2</li> </ul>
<b>Lanta</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours avec le SIPOM : ateliers sur le recyclage et le gaspillage alimentaire</li> <li>Deux composantes bio par repas tous les jours depuis 4 ans et vu avec le fournisseur de la liaison froide pour privilégier les producteurs de la région</li> <li>Rénovation de l'éclairage public en cours avec le SDEHG</li> <li>Rénovation de la mairie en projet, réhabilitation salle des fêtes partielle,</li> </ul>	
<b>Loubens-Lauragais</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>PLU en cours de finalisation</li> </ul>	
<b>Saint-Rome</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restauration de l'éclairage public et Installation de l'horloge astronomique et lampes dans le village par le SDEHG</li> </ul>	
<b>Folcarde</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Effacement de réseau, mise en place d'une horloge astronomique.</li> </ul>	
<b>Beauteville</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisé en 2016 : changement des menuiseries et isolation de la toiture dans la mairie et la salle des fêtes ainsi que dans un logement communal</li> <li>Rénovation de l'éclairage public (mise en place de Led) plus</li> </ul>	

Communes	En cours	En projet
	abaissement de l'éclairage en pleine nuit	
<b>Cessaies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Généralisation des LED</li> </ul>	
<b>Calmont</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de LED sur l'éclairage public avec le SDEGH</li> <li>• Favoriser les approvisionnements locaux pour la cantine</li> </ul>	
<b>Lagarde</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement de toutes les menuiseries de l'école</li> <li>• Rénovation de l'éclairage hors agglomération et ultérieurement dans le village</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénover les ateliers municipaux (réfection du toit, réflexion sur panneaux PV.)</li> </ul>
<b>Montclar-Lauragais</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extinction éclairage public, horloge astronomique, LED, relamping</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix d'un service de restauration qui favorise circuits courts</li> </ul>
<b>Caraman</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneaux photovoltaïques école primaire+ ateliers municipaux</li> <li>• Isolation et changement de menuiseries mairie + école primaire</li> <li>• Actions de sensibilisation auprès des scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des déplacement doux dans le PLU</li> <li>• Requalification du centre-bourg</li> <li>• Recyclerie</li> </ul>
<b>Villeneuve</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration scolaire : limitation du gaspillage</li> <li>• Passage en LED sur RD 813</li> <li>• Rénovation de l'école élémentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créations de chemins piétonniers via les lotissements</li> </ul>
<b>Trébons sur la Grasse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pompe à chaleur pour la mairie</li> <li>• Rénovation du foyer rural</li> <li>• Travaux en cours pour l'éclairage public au cœur du village avec LED.</li> <li>• Sensibilisation avec des intervenants dans les temps d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de produits locaux dans les cantines avec les prestataires.</li> </ul>

Communes	En cours	En projet
	périscolaire	
<b>Lux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Station d'épuration type filtres roseaux mise en service en 2018</li> <li>• Circuits court : Changement de prestataire pour la cantine prenant en compte les produits locaux utilisés.</li> <li>• Remplacement de tous les lampadaires avec du Led sur tout l'éclairage public réalisé en 2018</li> <li>• Isolation plafond école fait</li> <li>• Isolation toiture atelier municipal prévu en 2019</li> <li>• Panneaux solaires sur bâtiments communaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Urbanisme durable : Aménagement d'un terrain au cœur du village.</li> </ul>
<b>Gardouch</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre des activités périscolaires, mise en place d'une sensibilisation des écoliers gardouchois</li> <li>• Approvisionnement du restaurant scolaire avec les producteurs et les acteurs locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Végétalisation en partenariat avec le Conseil départemental et le Syndicat du bassin Hers-Girou</li> <li>• Rénovation des vestiaires de la salle polyvalente</li> <li>• Projet d'utilisation de la géothermie (ou autre) à la salle polyvalente. Cela nécessitera une demande d'aide et de conseils.</li> </ul>
<b>Le Cabanial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une aire de covoiturage</li> </ul>	
<b>Saint Pierre de Lages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cantine scolaire en circuit court</li> <li>• Baisse intensité lumineuse la nuit.</li> <li>• Rénovation salle des fêtes</li> <li>• Panneaux photovoltaïques</li> </ul>	
<b>Nailloux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation énergétique de l'école</li> </ul>	

Communes	En cours	En projet
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réutilisation de l'eau de la STEP en irrigation</li> <li>• Eclairage public basse conso (LED) et réduction de 50% la nuit</li> </ul>	
<b>Vallesville</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création locaux scolaires avec panneaux photovoltaïques</li> <li>• Modernisation de l'éclairage public : mise en place de lanterne avec LED</li> </ul>	
<b>Montgeard</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation énergétique de l'école suite à un diagnostic</li> <li>• Eclairage public basse conso (LED) et réduction de 50% la nuit</li> </ul>	
<b>Vieillevignes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les circulations douces (à pied, à vélo) pour un accès sécurisé Commune- Canal du Midi</li> </ul>	